

## Résultats de l'enquête



# *La vie quotidienne des familles dans le Gard*

Octobre 2009

# SOMMAIRE

---

<b><u>METHODOLOGIE</u></b>	<b>P 4</b>
<b><u>I – CADRE DE VIE ET LOGEMENT</u></b>	<b>P 13</b>
1.1/ Le calme et la qualité du logement comme points forts du cadre de vie	p 13
1.2/ Le prix, principal critère de choix du logement	p 15
1.3/ Les ménages sont de plus en plus mobiles	p 16
1.4/ 63% des ménages sont propriétaires de leur logement	p 17
1.5/ La recherche du logement prend un peu moins de temps	p 19
<b><u>II – VIE PROFESSIONNELLE</u></b>	<b>P 21</b>
2.1/ 74% des hommes et 61% des femmes exercent une activité professionnelle	p 21
2.2/ Les femmes, plus nombreuses à travailler à temps partiel	p 21
2.3/ La vie familiale et la vie professionnelle plutôt compatibles	p 22
2.4/ Des ménages plutôt confiants dans leur avenir professionnel	p 23
<b><u>III – LOISIRS</u></b>	<b>P 24</b>
3.1/ Des loisirs généralisés	p 24
3.2/ Les rencontres et les activités domestiques, loisirs des ménages	p 25
3.3/ Les activités sportives plébiscitées par les enfants	p 26
3.4/ Les parents partagent avant tout des activités familiales et scolaires avec leurs enfants	p 27
<b><u>IV – VACANCES</u></b>	<b>P 28</b>
4.1/ Pratiquement, la majorité des ménages n'est pas partie en vacances	p 28
4.2/ Des vacances d'une à deux semaines	p 29
4.3/ La France, destination privilégiée des ménages	p 30
<b><u>V – LES ENFANTS</u></b>	<b>P 32</b>
5.1/ Des relations parents/enfants sous le signe du dialogue	p 32
5.2/ La garde des enfants principalement assurée par les parents	p 33
5.3/ Des parents présents dans la scolarité de leurs enfants	p 34
5.4/ Les 18-24 ans dépendants de leurs parents	p 35

<b><u>VI – BUDGET ET CONSOMMATION</u></b>	<b>P 37</b>
6.1/ Logement, alimentation et transports, dépenses en tête du budget des ménages	p 37
6.2/ Des ménages prévoyants	p 39
6.3/ Deux tiers des ménages ont souscrit un crédit à la consommation	p 41
6.4/ Certains ménages dans l'impossibilité de faire face à leurs obligations financières	p 42
<b><u>VII – SANTE</u></b>	<b>P 44</b>
7.1/ Des ménages en bonne santé	p 44
7.2/ Un accès aux soins pour tous	p 45
7.3/ Les ménages sont relativement bien informés en matière de santé	p 46
<b><u>VIII – VIE CITOYENNE</u></b>	<b>P 48</b>
8.1/ Les droits civiques, sociaux et familiaux bien connus	p 48
8.2/ Plus de la moitié des ménages adhère à une association	p 49
<b><u>IX – SOLIDARITES INTERGENERATIONNELLES</u></b>	<b>P 51</b>
9.1/ Les solidarités entre générations sous forme d'aides temporelles	p 51
9.2/ Des aides parents/enfants et enfants/parents	p 52
9.3/ La génération pivot au centre des solidarités intergénérationnelles	p 52
<b><u>X – ANALYSE PAR BASSIN D'EMPLOI</u></b>	<b>P 54</b>
10.1/ Répartition des ménages gardois par bassin d'emploi	p 54
10.2/ Les disparités quant au cadre de vie et au logement	p 55
10.3/ Vie professionnelle selon les bassins d'emploi	p 58
10.4/ Les écarts dans les habitudes de consommation	p 58
<b><u>BIBLIOGRAPHIE</u></b>	<b>P 60</b>
<b><u>ANNEXE</u></b>	<b>P 61</b>

# METHODOLOGIE DE L'ETUDE

---

## ➔ Echantillonnage

### .... **La population de référence**

L'enquête sur la vie quotidienne des ménages du Gard a une vocation généraliste et s'adresse, par conséquent, à une cible très large : **l'ensemble de la population du département dans toute sa diversité.**

### .... **La diffusion du questionnaire**

La démarche a consisté à envoyer, de manière aléatoire, 2 000 questionnaires à un ensemble de ménages du Gard, ainsi que 1 050 questionnaires à des ménages, via le réseau des associations familiales de l'UDAF du Gard. L'idée a donc été de recueillir un maximum de questionnaires en retour sur la base d'une démarche volontaire et désintéressée des ménages, et par la suite effectuer les ajustements nécessaires afin d'obtenir un échantillon représentatif de la population du département du Gard.

#### \* Le panel représentatif des ménages du Gard

Dans un premier temps, le questionnaire a été envoyé à **2 000 ménages (tirage au sort) sur le département du Gard, issus des fichiers de la société Média Post.**

#### \* Les associations familiales

En second lieu, **le réseau des associations familiales** de l'UDAF du Gard a également été mobilisé afin de recruter, au sein de leurs membres, des familles acceptant de répondre à l'enquête. Cette mobilisation a donné lieu à un envoi d'environ 1 050 questionnaires.

Au total, c'est **3 050 questionnaires qui ont été diffusés.**

### .... **Le retour des questionnaires**

Sur les 3 050 questionnaires diffusés, 513 questionnaires ont été reçus en retour, correspondant à **un taux de réponse de 17%.**

## ➔ **Représentativité et redressement (cf. Annexe Profil Sociodémographique des ménages du Gard)**

L'ensemble des 513 questionnaires retournés par les allocataires a donné lieu à une première lecture des résultats permettant d'évaluer la représentativité de l'échantillon sur les principales caractéristiques des familles :

- ↳ L'arrondissement de résidence : Alès ; Le Vigan ; Nîmes,
- ↳ La situation familiale : famille en couple ; famille monoparentale ; célibataire,

- ↳ La catégorie Socio professionnelle niveau de vie : agriculteurs, Artisans ; Cadres ; professions intermédiaires ; ouvriers, employés ; retraités ; autres inactifs.

Il s'avère que l'échantillon n'est pas tout à fait représentatif de l'ensemble des familles sur le territoire du Gard (cf. profil sociodémographique des ménages du Gard). Les familles de l'échantillon d'Alès sont sous-représentées selon les données de l'INSEE, à l'inverse les familles de l'arrondissement de Le Vigan sont surreprésentées. Concernant la situation familiale, dans l'échantillon les personnes célibataires sont sous-représentées alors que les personnes en couple sont surreprésentées.

Pour éviter de trop grandes distorsions, les redressements statistiques se sont effectués sur ces deux critères – arrondissement de résidence et situation familiale. En attribuant un coefficient qui majore ou minore la part de chaque questionnaire parmi la globalité des répondants, les effets de distorsion sont corrigés. En conséquence, un poids supérieur a été attribué aux questionnaires des familles de l'arrondissement d'Alès, ainsi qu'aux personnes célibataires. Cette technique statistique permet de corriger des effets de distorsion en attribuant un coefficient qui majore ou minore la part de chaque questionnaire parmi la globalité des répondants.

Suite à cette nouvelle pondération, les résultats redressés se basent sur un total de 509 ménages.

### ⇒ **Traitement statistique**

- \* Les différents traitements statistiques réalisés ont été effectués sur la base des répondants à chaque question, sans tenir compte des non-réponses pour le calcul des pourcentages. Celles-ci ne dépassent pas, en général, plus de 5% du nombre total de répondants.

- \* L'exploitation statistique a consisté, dans un premier temps, à procéder à la réalisation de tris à plat afin d'obtenir une lecture globale des résultats. Puis, pour approfondir l'analyse, des tris croisés, accompagnés de tests du  $\chi^2$ , ont été effectués, permettant de mettre en exergue l'existence de différences significatives entre certaines catégories de ménages quant à certaines caractéristiques ou certains comportements.

### ⇒ **Définitions de l'INSEE**

L'Observatoire de la Famille a retenu certaines définitions de l'INSEE, utilisées dans la majorité des enquêtes statistiques, de manière à faciliter les comparaisons :

### **Ménage**

Un ménage, au sens statistique, est défini comme l'ensemble des occupants d'une résidence principale, qu'ils aient ou non des liens de parenté. Un ménage peut ne comprendre qu'une seule personne.

Remarque : Ne font pas partie des ménages les personnes vivant dans des habitations mobiles (y compris les marinières et les sans-abris) et la population des communautés (foyers de travailleurs, maisons de retraite, résidences universitaires, maisons de détention...).

### **Personne de référence du ménage**

A chaque ménage correspond une personne de référence et une seule.

Elle est déterminée de la manière suivante. La personne de référence du ménage est déterminée à partir des seules 3 personnes les plus âgées du ménage. S'il y a un couple parmi elles, la personne de référence est systématiquement l'homme du couple.

Si le ménage ne comporte aucun couple, la personne de référence est l'actif le plus âgé (homme ou femme), et à défaut d'actif, la personne la plus âgée.

### **Famille**

Une famille est la partie d'un ménage comprenant au moins deux personnes et constituée, soit d'un couple marié ou non, avec ou sans enfant, soit d'un adulte avec un ou plusieurs enfants. Dans une famille, l'enfant doit être célibataire (lui-même sans enfant).

### **Famille nombreuse**

Une famille est dite nombreuse lorsqu'elle comprend trois enfants ou plus.

## **➔ Caractéristiques de l'échantillon des ménages du Gard**

Suite aux redressements statistiques effectués, l'échantillon des ménages étudiés du Gard représente donc une miniature de la population du département, permettant ainsi d'effectuer une observation proche de la réalité des situations de vie. Nous allons étudier, plus spécifiquement, les caractéristiques de ces ménages, caractéristiques pouvant, par conséquent, se comprendre pour l'ensemble de la population du département.

### **a) Les deux tiers des ménages sont des familles**

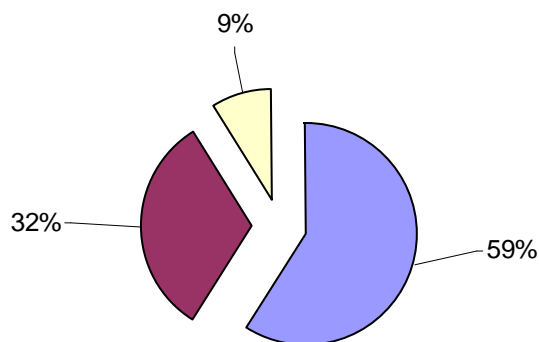
Conformément aux données issues du recensement de l'INSEE de 1999, l'échantillon des ménages compte 59% de couples, 9% de familles monoparentales et 32% de personnes seules. Ainsi, **la majorité des ménages sont donc des familles<sup>1</sup>** (68%).

Parmi les personnes vivant en couple, on dénombre 73% de couples avec enfants à charge et 27% de couples sans enfant.

---

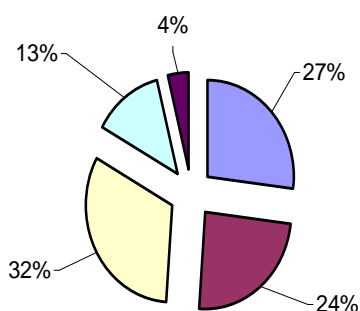
<sup>1</sup> Cf. Définition de l'INSEE p 6

**Graphique 1 : Situation familiale des ménages**



■ En couple ■ Célibataire ■ Famille monoparentale

**Graphique 2 : Nombre d'enfants des couples**



■ 0 enfant ■ 1 enfant ■ 2 enfants ■ 3 enfants ■ 4 enfants et plus

**Quelques précisions...**

« Les français sont de plus en plus nombreux à vivre seuls. En quarante ans, la proportion de personnes vivant seules a plus que doublé, passant de 6,1% de la population en 1962 à près de 14% en 2004. En 1999, cette proportion était de 12,6%. 8,3 millions de personnes vivent seules en 2004, dont près de 5 millions de femmes.

« Enquêtes annuelles de recensement : premiers résultats de la collecte 2004 », Insee Première n°1001, Insee, Janvier 2005

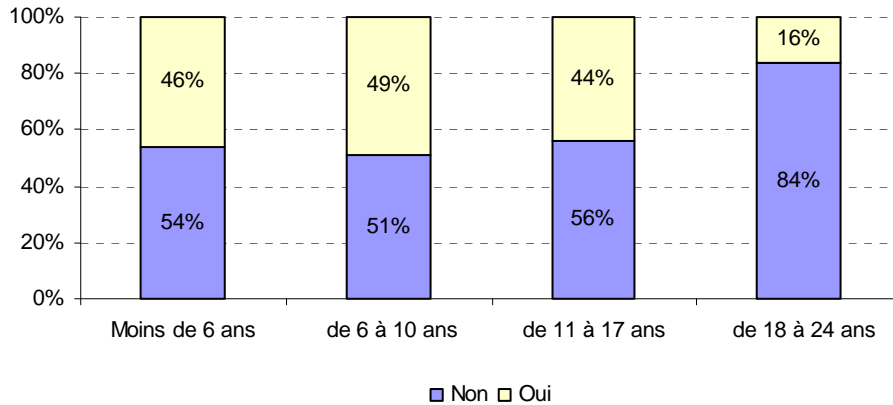
**b) 45% des ménages ont des enfants de moins de 18 ans**

Parmi les 513 ménages ayant répondu à l'enquête, **45% ont des enfants âgés de moins de 18 ans.**

Plus particulièrement, 46% ont au moins un enfant de moins de 6 ans, 49% au moins un enfant de 6 à 10 ans, 44% au moins un enfant de 11 à 17 ans.

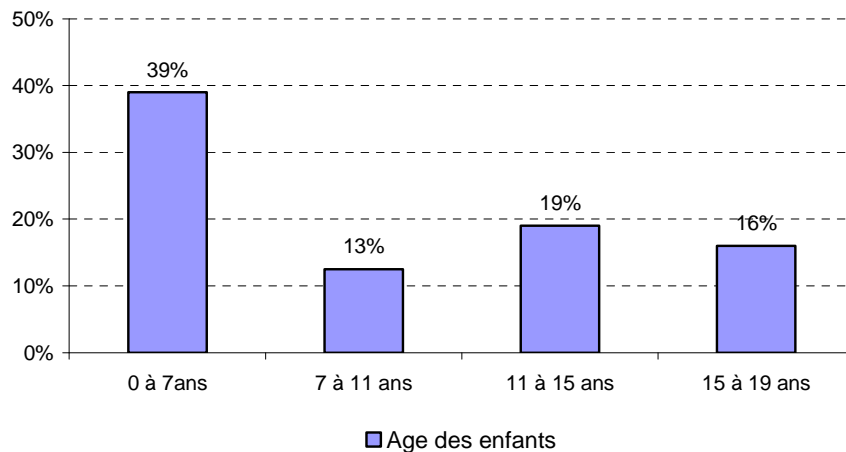
Par ailleurs, 16% des ménages sondés ont au moins un enfant âgé de 18 à 24 ans.

**Graphique 3 : Avez-vous des enfants âgés de ?**



Au regard du nombre d'enfants des familles enquêtées, **430 enfants de moins de 18 ans sont concernés par l'étude**. Parmi eux, 39% ont moins de 6 ans, 12,5% ont entre 6 et 10 ans, 19% entre 11 et 15 ans et 16% ont entre 15 et 18 ans.

**Graphique 4 : Répartition de l'âge des enfants**



### c) Des familles avec un enfant ou deux

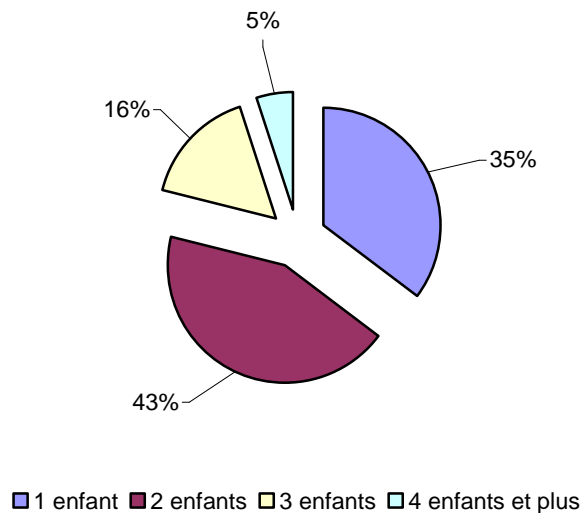
On dénombre 271 familles avec enfants à charge parmi les 513 ménages sondés.

**Ces familles sont majoritairement constituées d'un enfant ou deux.** Plus des trois quarts des familles ayant des enfants à charge ont au maximum deux enfants : 35% ont un enfant unique et 43% ont deux enfants.

Pour le reste, on compte 24% de familles nombreuses, dont 16% de familles composées de trois enfants et 5% de familles constituées de quatre enfants ou plus.



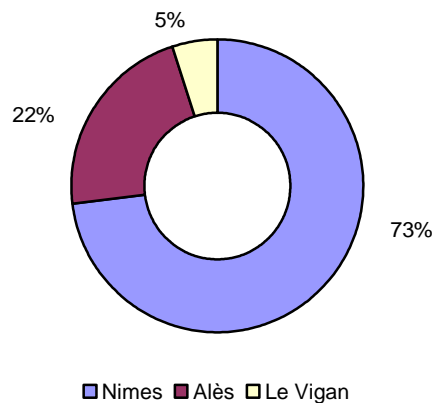
**Graphique 5 : Répartition du nombre d'enfants à charge parmi les familles avec enfants**



**d) Une répartition des ménages majoritairement Nîmois**

Les ménages enquêtés se répartissent, de manière représentative, sur le département, conformément à la répartition de la population sur le territoire. Ainsi, 73% des ménages appartiennent à l'arrondissement de Nîmes, 22% à l'arrondissement d'Alès et 5% à celui du Vigan.

**Graphique 6 : Arrondissement de résidence**



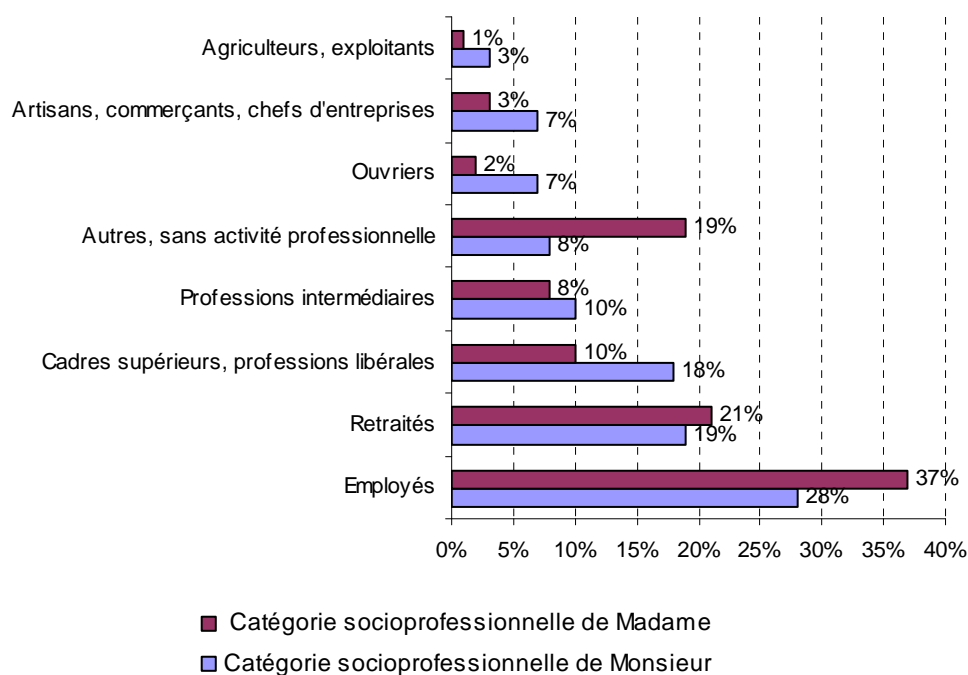
**e) Une répartition représentative des ménages selon leur catégorie socioprofessionnelle**

L'échantillon des ménages du Gard n'est pas totalement représentatif dans la répartition par catégorie socioprofessionnelle du chef de ménage, dans la mesure où ce critère n'a pas pu être redressé afin d'éviter de trop grandes distorsions dans le panel des répondants.

Dans l'étude, on observe une surreprésentation des cadres et des employés et une sous représentation des retraités.

On constate dans l'étude que **les employés, les personnes sans activité et les retraités sont les catégories les plus représentées** sur le département du Gard.

**Graphique 7 : Catégorie socioprofessionnelle de Monsieur et Madame**



D'autre part, on observe que **les hommes et les femmes appartiennent à des catégories socioprofessionnelles sensiblement différentes.**

Les femmes sont plus souvent employées (37% contre seulement 28% pour les hommes) ou sans activité professionnelle (19% pour seulement 8% des hommes), laissant présumer qu'il s'agit de mères au foyer.

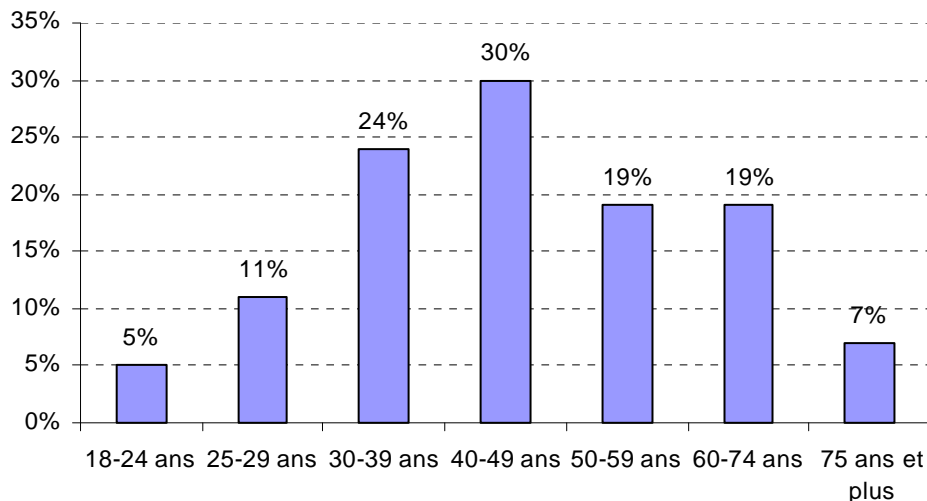
Inversement, les hommes occupent plutôt des postes à plus grande responsabilité. 18% sont cadres supérieurs ou exercent une profession libérale contre seulement 10% des femmes. Par ailleurs, on trouve également parmi les hommes une plus grande part d'ouvriers (7% contre 2% des femmes), et d'artisans, commerçants, chefs d'entreprise (7% contre 2% parmi les femmes).

## f) Presqu'un tiers des ménages a plus de 60 ans

Ainsi, 54% des ménages ont entre 30 et 49 ans. Plus particulièrement, 24% sont âgés de 30 à 39 ans et 30% de 40 à 49 ans.

Par ailleurs, on note que presque **un tiers des ménages a plus de 60 ans** (26%), dont 19% ont entre 60 et 74 ans et 7% ont plus de 75 ans.

**Graphique 8 : Répartition de l'âge du chef de ménage**



**La population féminine de l'échantillon semble être un peu plus jeune** que la population masculine. Dans l'étude, 8% des femmes ont moins de 25 ans pour seulement 2% des hommes. Alors que 14% des hommes ont plus de 74 ans contre 3% de femmes.

### **Quelques précisions...**

« Le vieillissement de la population est un changement démographique inéluctable à l'horizon 2030, en raison de l'arrivée aux grands âges des générations nombreuses nées pendant les trente glorieuses. Selon le scénario central, l'âge moyen en France passerait ainsi de 39,0 ans en 2006 à 42,6 ans en 2030. [...] Ainsi en France métropolitaine, le nombre de personnes de plus de 60 ans et plus progresserait de 56% : 19,7 millions en 2030 contre 12,6 millions en 2005. [...] Les personnes âgées de 80 ans et plus constitueraient aussi une part croissante de la population métropolitaine en 2030 (7,2% contre 4,5% actuellement). En progression de 75%, leur nombre passerait à 4,8 millions. »

« Projections régionales de la population à l'horizon 2030 », Insee Première n°1111, Insee, Décembre 2006

### **Quelques précisions...**

Dans six couples sur dix, les hommes sont plus âgés que leurs conjointes. Ils ont en moyenne 2,6 ans de plus que leurs conjointes. Mais au fil des années, ces écarts d'âge ont tendance à se réduire.

« L'écart d'âge entre conjoint s'est réduit », Insee Première n°1073, Insee, Avril 2006

En résumé, la population de l'échantillon se caractérise principalement par rapport à l'ensemble de la population du Gard par :

\* Une majorité de familles : couples avec ou sans enfant,

- \* Ces familles ont le plus souvent un enfant ou deux,
- \* Une forte représentation sur le département d'employés, de professions supérieures et de retraités,
- \* Une population vieillissante : un tiers des ménages a plus de 60 ans.

# I. CADRE DE VIE ET LOGEMENT

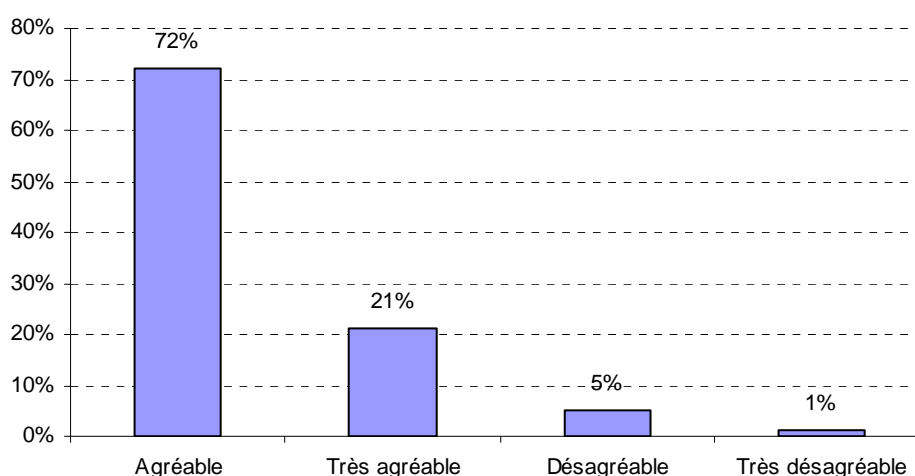
Le logement, et par conséquent le cadre de vie des ménages, est le lieu de l'accomplissement de la vie de famille et conditionne l'épanouissement familial. Le choix d'un logement n'est pas aisé compte tenu de la raréfaction de l'offre et de son poids dans le budget des ménages. Tout laisse à penser que cette sélection s'opère en fonction de différentes variables.

Dans le département du Gard, quels sont les critères pour choisir son logement ? Comment les ménages apprécient-ils leur cadre de vie ? Quels sont les freins à l'accession à la propriété ?

## 1.1) Le calme et la qualité du logement comme points forts du cadre de vie

Il n'existe pas de définition simple du cadre de vie, il englobe à la fois, le logement, l'environnement, et dépend du quartier, de la commune de résidence. A travers cette enquête, nous nous attardons à connaître le niveau de satisfaction des ménages quant à leur cadre de vie, ainsi que d'identifier les atouts du département du Gard comme milieu de vie.

**Graphique 9 : Comment qualifiez-vous votre cadre de vie ?**



**Les ménages évaluent leur cadre de vie de manière plutôt positive** et en sont satisfaits. Ils le jugent agréable (72%), voire très agréable (21%).

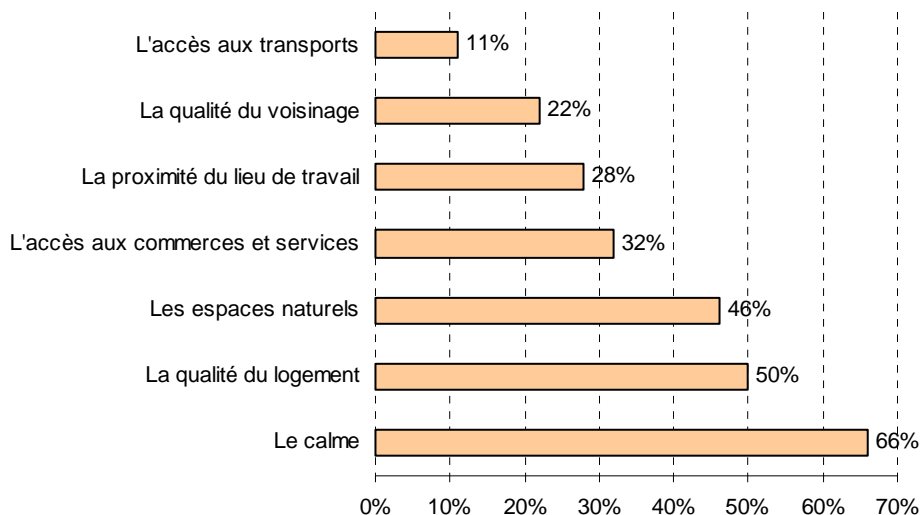
Les propriétaires paraissent avoir une meilleure image de leur cadre de vie que les locataires. En effet, 82% des propriétaires déclarent que leur cadre de vie est très agréable, contre seulement 13% des locataires.

**Les principaux atouts de l'environnement de vie sont liés à des variables environnementales : le calme (66%) et la qualité du logement (50%),** éléments les plus appréciés par les ménages.

L'espace naturel apparaît également comme un critère important (46%). Les aspects pratiques tiennent une place moindre, mais non négligeable (accès aux commerces et services). 32% des ménages ont évoqué l'accès aux commerces et services comme élément préféré de leur cadre de vie, et 28% la proximité du lieu de travail.

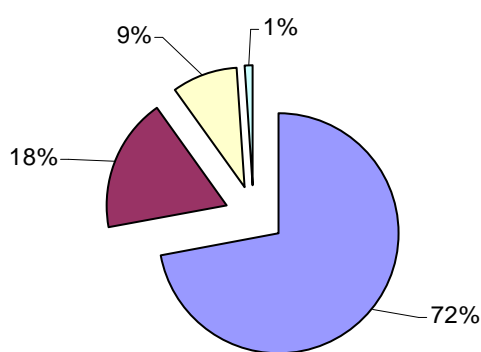
**Graphique 10 : Quels sont les éléments que vous appréciez le plus dans votre cadre de vie ?**

(Plusieurs réponses possibles)



Ainsi, nous constatons que la qualité du cadre de vie des ménages est fortement liée à des variables environnementales, telles que les espaces naturels. Les aspects d'ordre pratique (proximité des commerces, des transports, du lieu de travail...) passent en second lieu, privilégiant une certaine qualité de vie.

**Graphique 11 : Votre environnement vous paraît-il ?**



■ Sécurisant ■ Peu sécurisant □ Très sécurisant □ Pas du tout sécurisant

**La majorité des ménages du Gard trouve l'environnement dans lequel ils vivent plutôt rassurant (81%).** Plus particulièrement, 72% considèrent leur environnement sécurisant et 9% très sécurisant. Toutefois, on note que près de 19% estiment ne pas se sentir en sécurité dans leur milieu de vie.

### **Quelques précisions...**

91% de la population française trouvent leur quartier agréable à vivre. Néanmoins, quelques critiques sont émises concernant notamment les dangers de la circulation, les problèmes de stationnement, le manque d'animation et de commerces, le bruit...

Au cœur des préoccupations des 9% de ménages insatisfaits se trouve le sentiment d'insécurité. Plus du tiers des insatisfaits se sentent en insécurité dans leur quartier, soit trois fois plus que la moyenne, 18% déclarent même renoncer à sortir seuls en raison de la présence de groupes d'individus inquiétants, soit quatre fois plus que l'ensemble de la population.

D'autre part, le bruit et le manque d'espaces constituent également une source d'insatisfaction importante, deux fois plus citée parmi les individus insatisfaits de leur quartier.

« On pardonne tout à son quartier sauf... l'insécurité, les dégradations, le bruit », Insee Première n°1133, Insee, Mai 2007

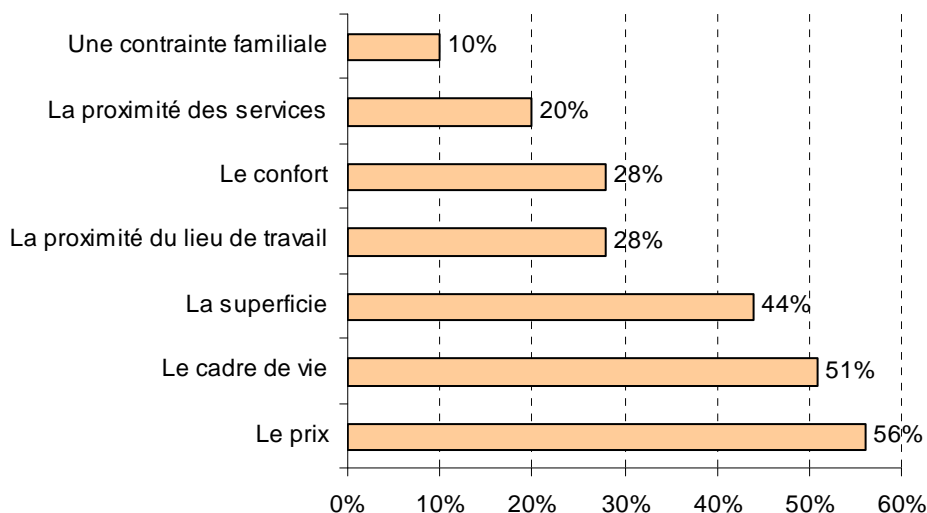
## **1.2) Le prix, principal critère de choix du logement**

Le logement constitue un élément pilier dans la vie de famille, étant le lieu de l'accomplissement de la vie familiale. Compte tenu de son importance, notamment dans le budget des familles, nous pouvons penser que de nombreux déterminants complémentaires conditionnent le processus de choix d'un logement.

**La quasi-totalité des ménages du Gard a pu choisir son logement actuel.** Seuls 9% n'ont pas eu le choix de leur habitation, essentiellement par nécessité familiale (33%) ou pour des raisons financières (25%). Les ménages composés d'une personne ont été plus nombreux à ne pas avoir choisi leur logement (15% contre 6% des couples).

### **Graphique 12 : Sur quels critères avez-vous choisi votre logement actuel ?**

*(Plusieurs réponses possibles)*



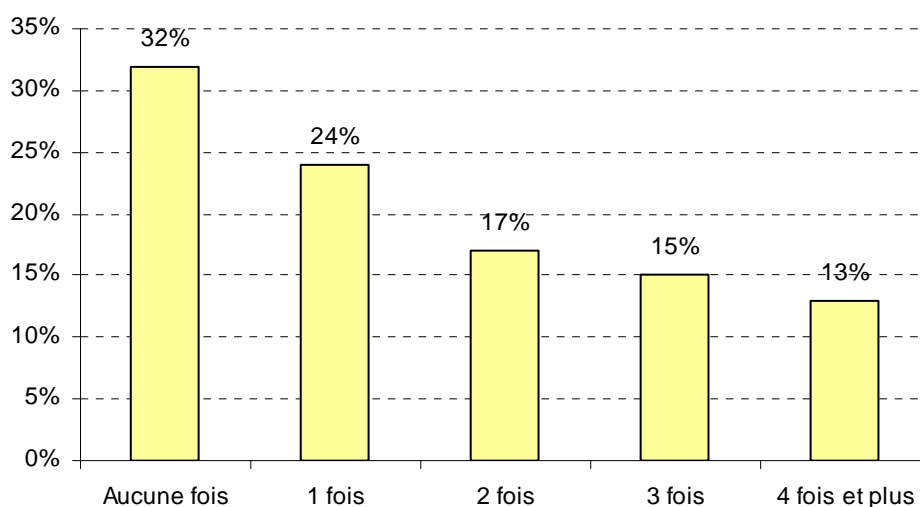
**Le choix du logement s'opère dans un premier temps autour du prix (56%).** Le critère du cadre de vie arrive en second lieu, cité par 51% des ménages interrogés. Puis, la superficie et la proximité du travail concourent ensuite dans le choix du logement (respectivement 44% et 28%). Enfin, le confort (28%) et la proximité des services (20%) (écoles, commerces...) interviennent dans la sélection de l'habitat.

Les ménages privilégient l'aspect quantitatif (le prix comme critère de décision). Cependant, les aspects qualitatifs (cadre de vie) et aussi organisationnels (proximité avec le lieu de travail) pèsent aussi dans le processus de décision du choix du logement.

### 1.3) Les ménages sont de plus en plus mobiles

**Les ménages semblent relativement mobiles** puisque presque trois quart d'entre eux ont déménagé au moins une fois au cours des dix dernières années. On note même que 45% ont changé de logement au moins deux fois durant cette même période.

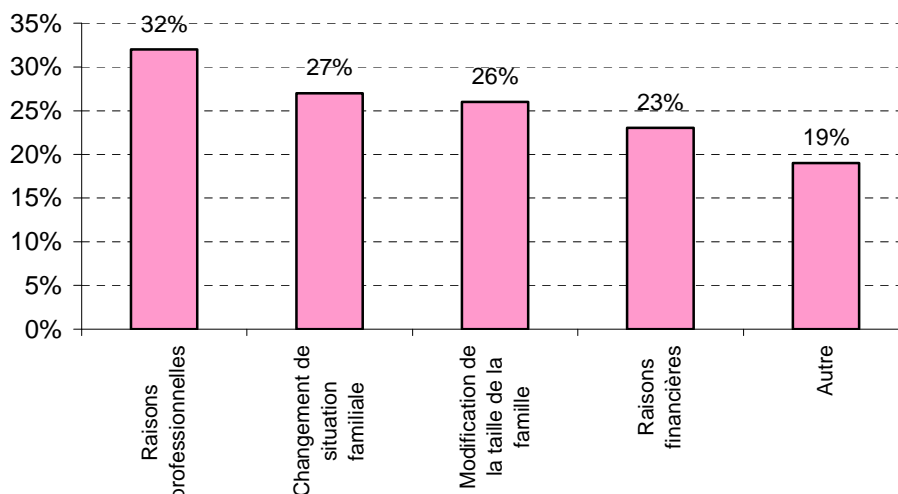
**Graphique 13 : Combien de fois avez-vous déménagé au cours des dix dernières années ?**



**Majoritairement, ces déménagements sont liés à des obligations professionnelles (32%) ou à des motifs familiaux** tels qu'un changement de situation familiale (27%) (ex : mariage, divorce) ou une modification de la taille de la famille (26%).

**Graphique 14 : Quelles sont les raisons de ce(s) déménagement(s) ?**

*(Plusieurs réponses possibles)*





Au-delà de ces raisons, il a noté que 6% des ménages ont déménagé pour cause d'accession à la propriété.

La mobilité n'est pas motivée par les mêmes raisons à 20 ans qu'à 40 ans. Entre 25 et 29 ans, les déménagements sont souvent liés à un changement de situation familiale, correspondant certainement à l'installation commune pour les couples. Entre 30 et 39 ans, c'est la modification de la taille de la famille qui conditionne le déménagement, généralement avec l'arrivée des enfants.

#### **Quelques précisions...**

En 5 ans, 34% des habitants ont changé de logement, le plus souvent sur de courtes distances : 31% ont déménagé sur la même commune et 35% sur une autre commune du même département. C'est entre 20 et 30 ans que la mobilité est la plus élevée. 76% des personnes de cette tranche d'âge ont changé de logement au cours des cinq dernières années. Au-delà, la mobilité décroît avec l'âge. Seuls 14% des personnes entre 60 et 75 ans ont déménagé.

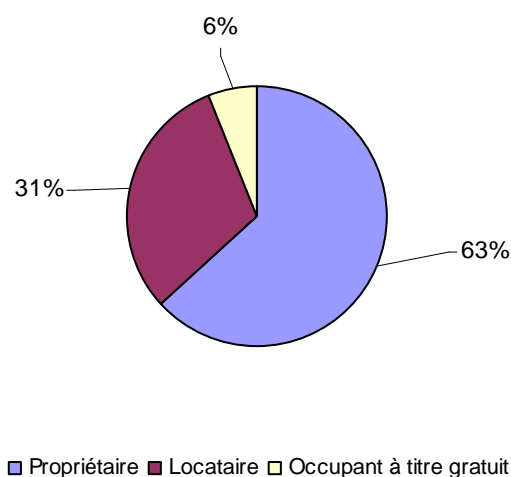
« Enquêtes annuelles de recensement : premiers résultats de la collecte 2004 », Insee Première n°1001, Insee, Janvier 2005

### **1.4) 63% de ménages sont propriétaires de leur logement**

Dans le département du Gard, on dénombre **63% de ménages propriétaires** (ou en cours d'accession à la propriété), 31% de locataires et 6% de personnes occupant leur logement à titre gratuit.

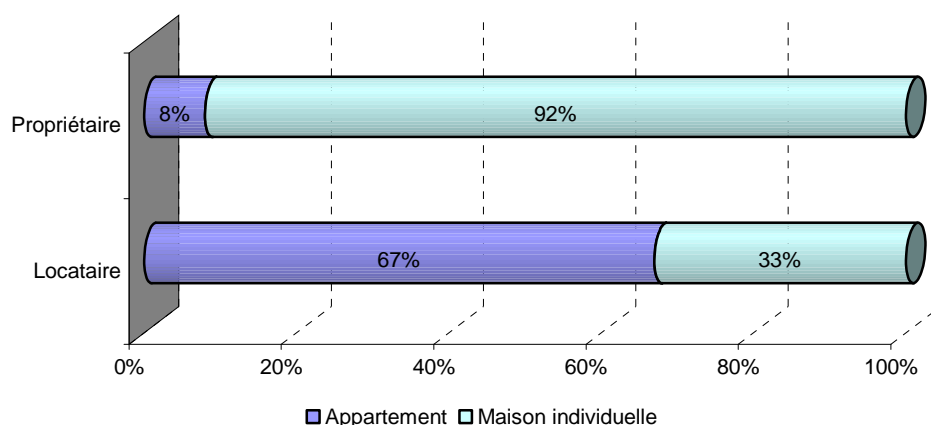
Les ménages les plus jeunes (moins de 30 ans) sont les personnes les plus nombreuses à être locataires ou occupantes à titre gratuit (respectivement 33% et 51% contre 26% et 7% des personnes âgées entre 30 et 39 ans). De même, les personnes seules et les familles monoparentales sont plus fréquemment locataires de leur logement que les personnes en couple (47% et 49% contre 19%).

**Graphique 15 : A quel titre occupez-vous votre logement actuel ?**



De manière générale, pratiquement les trois quarts des ménages enquêtés vivent dans une maison (72%) et 28% habitent dans un appartement. On note que l'accession à la propriété est plutôt dirigée vers des maisons. En effet, la majorité des ménages propriétaires a acquis une maison (92%). Inversement, la quasi-totalité des locataires loue un appartement (67%).

**Graphique 16 : Type de logement en fonction du statut d'occupation**



**Quelques précisions....**

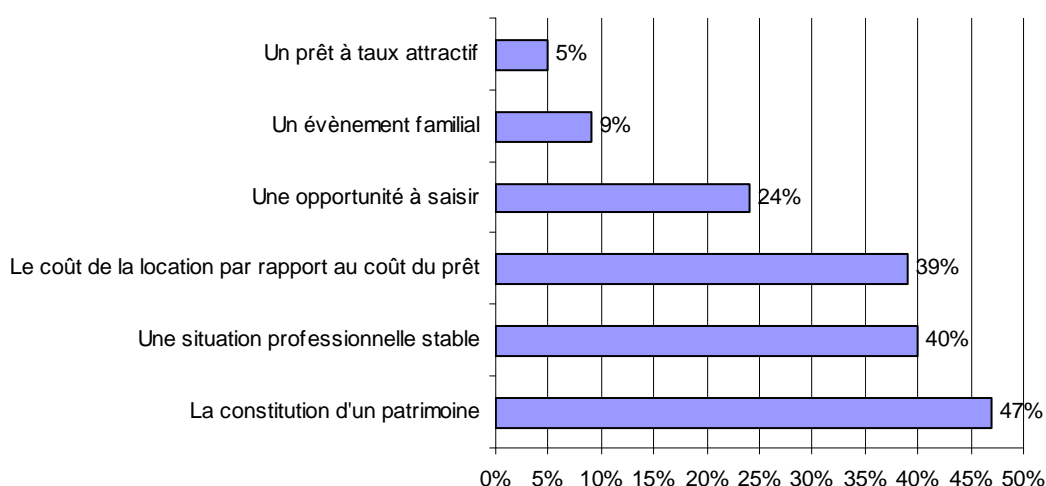
« Un peu plus de la moitié des ménages sont propriétaires de leur résidence principale (56,7%), soit une proportion voisine de 1999. L'attrait pour la maison individuelle demeure : quand les français sont propriétaires de leur résidence principale, c'est dans plus de 80% des cas une maison individuelle ».

« Enquêtes annuelles de recensement : premiers résultats de la collecte 2004 », Insee Première n°1001, Insee, Janvier 2005

**Les deux raisons majeures incitant les ménages à devenir propriétaires sont la constitution d'un patrimoine (47%), ainsi qu'une situation professionnelle stable (40%).** Par ailleurs, 39% ont jugé qu'il était plus intéressant d'acquérir leur habitation compte tenu du coût de la location par rapport au coût du prêt, et 24% ont choisi de devenir propriétaires de leur logement suite à une opportunité à saisir (ex : terrain, logement...).

**Graphique 17 : Quels éléments vous ont incité à devenir propriétaire ?**

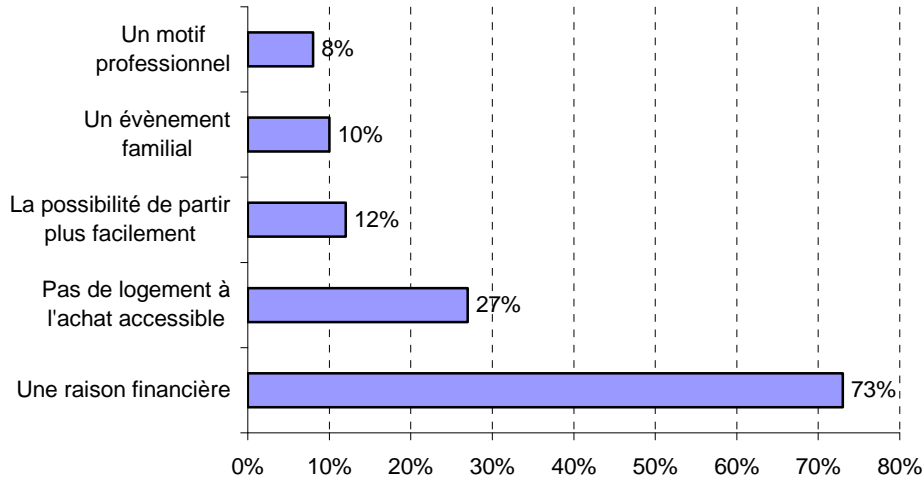
*(Plusieurs réponses possibles)*



**Les éléments incitatifs à la location sont avant tout des raisons financières,** motifs cités par 73% des locataires. Néanmoins, compte tenu de la conjoncture actuelle du marché immobilier, 27% des ménages locataires évoquent l'absence de logement accessible à l'achat.

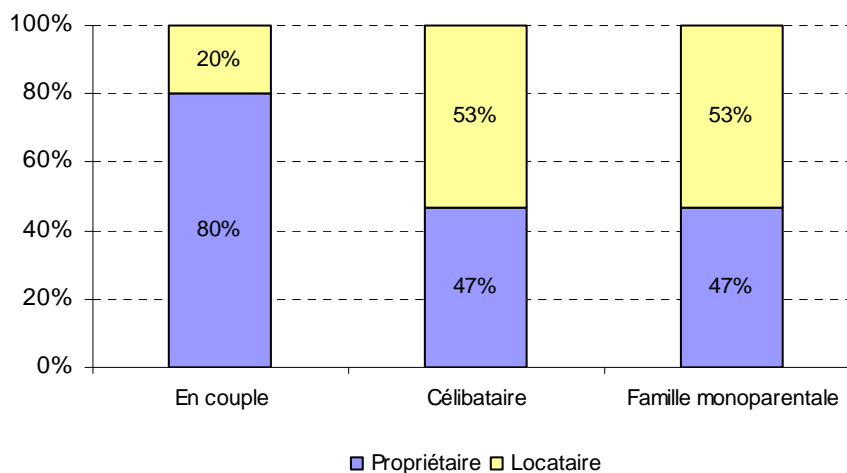
Enfin, 12% font ce choix afin de pouvoir partir plus facilement. Ainsi, parmi les ménages locataires, 57% n'envisagent pas de devenir propriétaires d'ici 3 à 5 ans.

**Graphique 18 : Quelles raisons vous ont incité à être locataire ?**  
(Plusieurs réponses possibles)



Dans un contexte mouvant des prix de l'immobilier, l'aspect financier apparaît donc comme un frein important à l'accession à la propriété. Ainsi, **devenir propriétaires reste moins accessible aux personnes seules ainsi qu'aux familles monoparentales**. 80% des couples sont propriétaires de leur logement, contre 47% des célibataires et 47% des familles monoparentales. Seuls 20% des couples louent leur logement, tandis que 53% des personnes seules sont locataires et 53% des familles monoparentales.

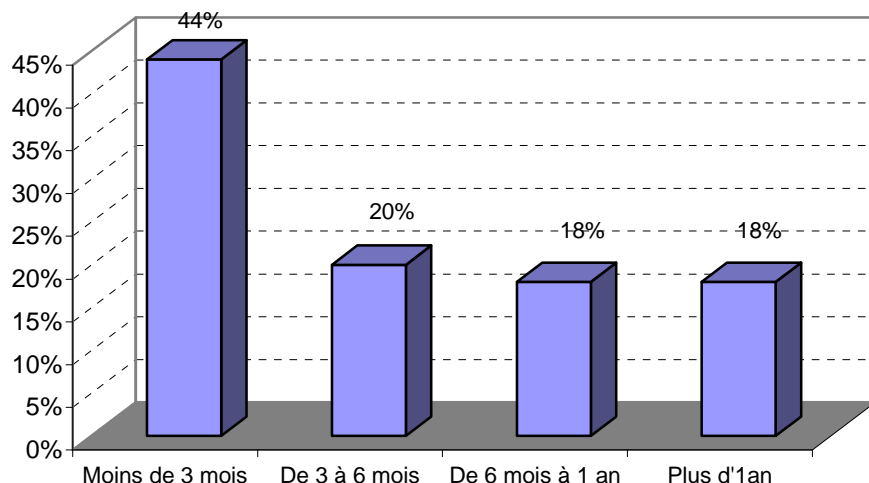
**Graphique 19 : Comparaison du statut d'occupation du logement en fonction de la situation familiale**



### 1.5) La recherche du logement prend un peu moins de temps

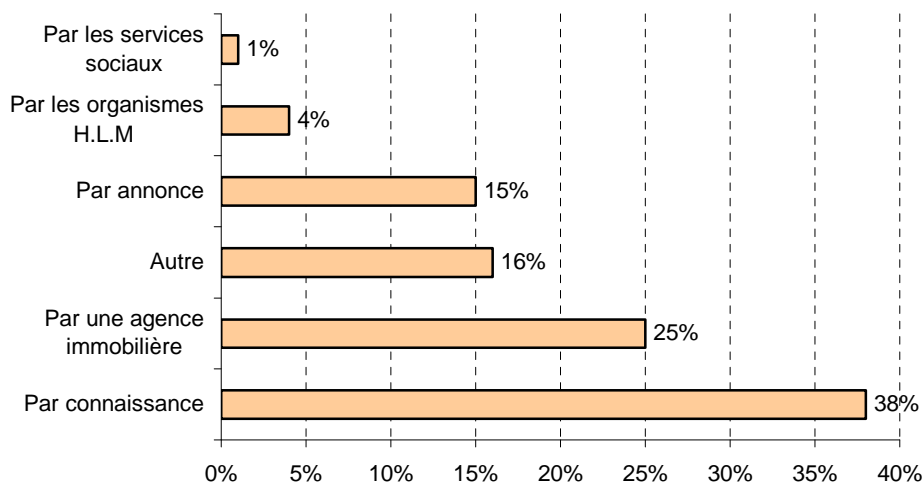
On note que pratiquement la moitié des ménages a trouvé son logement en moins de 6 mois. Cependant, plus de 36% des ménages ont connu une durée supérieure à 6 mois pour trouver leur logement actuel.

**Graphique 20 : Combien de temps avez-vous mis pour trouver votre logement actuel ?**



L'accession à la propriété requiert une prospection souvent plus longue que la recherche d'un logement à la location. Plus de la majorité des locataires (61%) ont mis moins de trois mois pour trouver leur logement. En revanche, les propriétaires ont plus souvent cherché un logement accessible à l'achat pendant plus de six mois (46% contre 19% des locataires).

**Graphique 21 : Par quel intermédiaire avez-vous trouvé votre logement actuel ?**



Les ménages ont principalement trouvé leur logement grâce à une connaissance (38%) ou par le biais d'une agence immobilière (25%). **Le recours au réseau familial ou amical reste le principal intermédiaire** de recherche. Au-delà de ces sources, de façon plus disparate, les ménages ont aussi eu connaissance de leur logement par un constructeur immobilier (5%) ou suite à une succession (héritage).

## II. VIE PROFESSIONNELLE

Dans notre société, le travail constitue une valeur fondamentale et déterminante de la participation à la vie sociale. En effet, il conditionne l'appartenance à une catégorie sociale, et détermine les revenus et le niveau de vie des ménages.

A travers cette partie, un éclairage sera apporté sur la situation des ménages du Gard face à l'emploi, sur les choix et contraintes qui peuvent engendrer des difficultés de conciliation entre la vie professionnelle et la vie de famille.

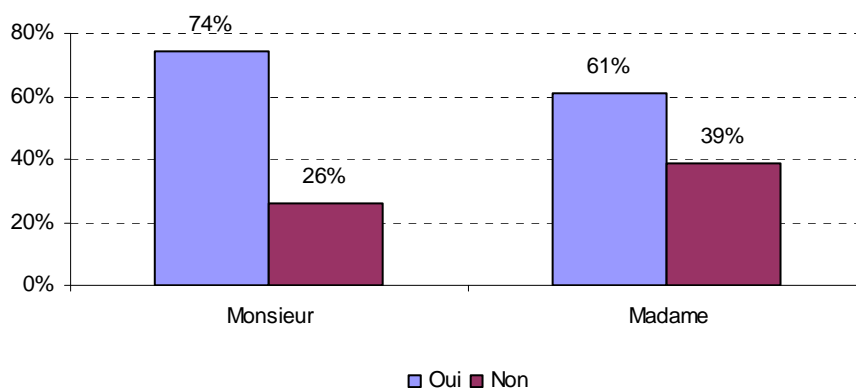
### 2.1) 74% des hommes et 61% des femmes exercent une activité professionnelle

74% des hommes et 61% des femmes concernées par l'étude exercent actuellement une activité professionnelle.

Parmi les personnes sans emploi, on trouve une majorité de retraités (78% parmi les hommes sans emploi et 54% parmi les femmes sans emploi).

On constate néanmoins que les femmes sont plus fréquemment en situation d'inactivité professionnelle que les hommes, s'agissant certainement pour la plupart de mères au foyer.

**Graphique 22 : Exercez-vous une activité rémunérée ?**



#### **Quelques précisions...**

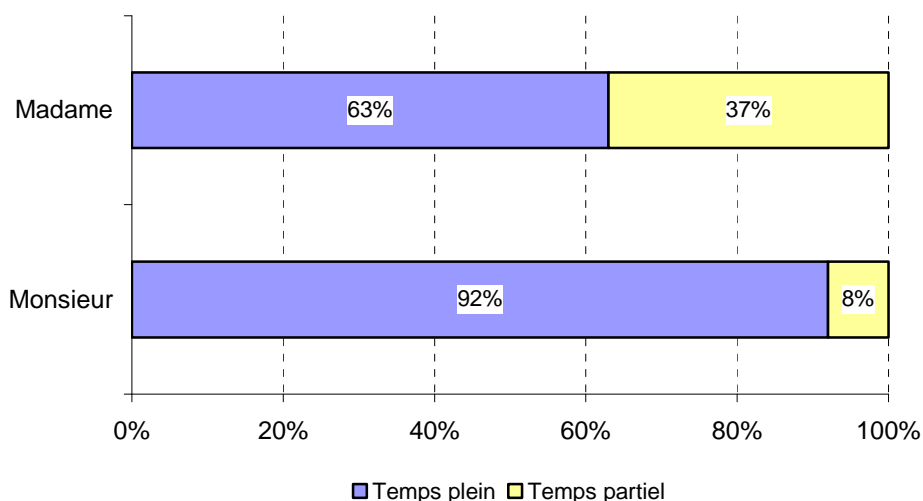
« Parmi les couples avec des enfants, plus d'une fois sur deux, les deux parents ont un emploi : 64% des couples avec deux enfants sont biactifs, 44% des couples avec trois enfants ou plus. Cependant, plus la famille s'élargit, plus la probabilité est grande que seul le père occupe un emploi ».

« Des ménages de plus en plus petits », Insee Première n°789, Insee, Juillet 2001

### 2.2) Les femmes, plus nombreuses à travailler à temps partiel

En plus d'être plus souvent inactives, **les femmes travaillent également plus fréquemment à temps partiel**. Parmi les actifs, la quasi-totalité des hommes exerce leur activité à temps plein (92%). Les femmes connaissent plus le temps partiel que les hommes, 37% contre 8%.

**Graphique 23 : Travaillez-vous à ?**



Le travail à temps partiel chez les femmes est significativement lié au nombre d'enfants.

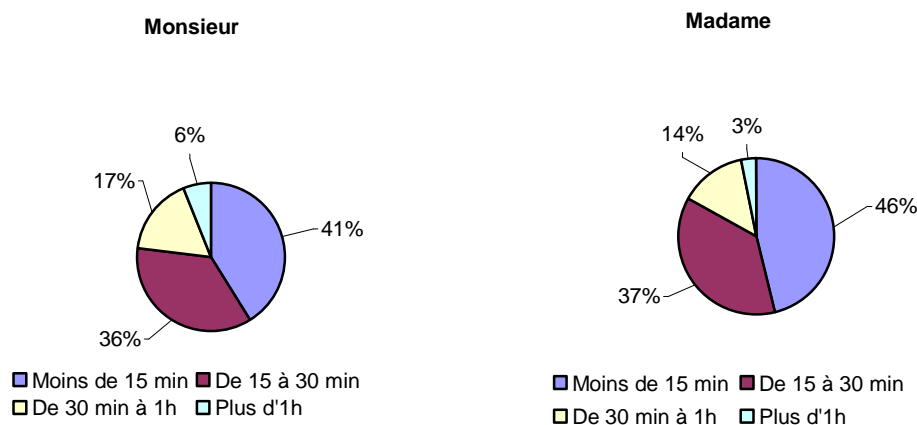
A partir de 2 enfants, les femmes sont plus enclines à travailler à temps partiel, que lorsqu'il y a la présence d'un seul enfant (34% contre 25%).

### 2.3) La vie familiale et la vie professionnelle plutôt compatibles

De manière générale, **les ménages résident à proximité de leur lieu de travail**. La plupart met moins de trente minutes pour rejoindre son lieu de travail (77% des hommes et 83% des femmes). Et pratiquement, la moitié a même un temps de trajet inférieur à quinze minutes (41% des hommes et 46% des femmes).

Au regard de ces constats, on note toutefois que **les hommes semblent être un peu plus éloignés de leur lieu de travail** que les femmes. En effet, 23% des hommes mettent plus de trente minutes pour se rendre sur leur lieu de travail, contre 17% des femmes.

**Graphique 24 : Combien de temps mettez-vous pour rejoindre votre lieu de travail ?**



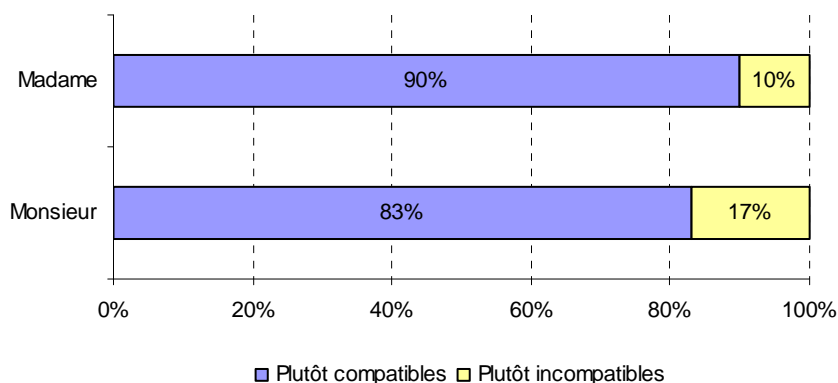
### Quelques précisions...

Selon l'Insee, la distance travail-domicile moyenne est de 25,9 kms, mais pour la moitié des salariés, cette distance est inférieure à 8 kms. La durée moyenne du trajet pour rejoindre le lieu de travail par la route est de 26 minutes en heures creuses et de 32 minutes aux heures de pointe. La moitié des salariés a un trajet qui, en heures pleines, prendrait moins de 18 minutes, par la route ; à l'autre extrême, pour 10% cette durée dépasserait 1h30.

« Les déplacements domicile-travail amplifiés par la périurbanisation », Insee Première n°1129, Insee, Mars 2007

**Les ménages du Gard déclarent majoritairement que leur vie professionnelle et leur vie familiale sont plutôt compatibles (83% des hommes et 90% des femmes).** Cependant, on remarque que les hommes sont un peu plus nombreux à juger leur travail plus difficilement conciliable avec leur vie de famille (17% des hommes contre 10% des femmes).

**Graphique 25 : Diriez-vous que votre vie professionnelle et votre vie familiale sont compatibles ?**

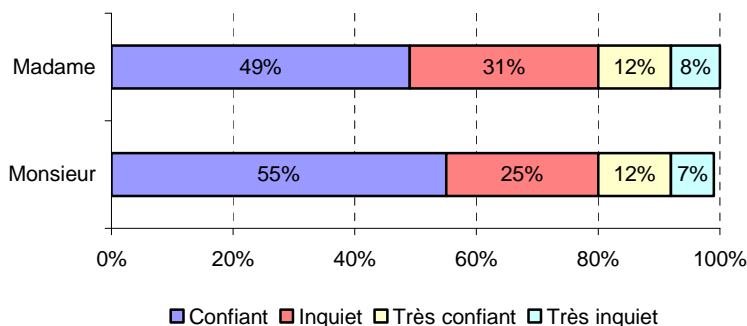


Contre toute attente, le travail à temps partiel n'influence pas significativement le sentiment des ménages quant à la compatibilité entre leur vie de famille et leur vie professionnelle. De même, les familles nombreuses ne paraissent pas rencontrer des difficultés supplémentaires pour tout concilier.

### 2.4) Des ménages plutôt confiants dans leur avenir professionnel

**L'ensemble des ménages interrogés paraît plutôt confiant quant à l'avenir professionnel.** Parmi les femmes, 49% sont confiantes, voire très confiantes (12%). Ces proportions sont respectivement de 55% et 12% pour les hommes. Il apparaît que les femmes ont un peu plus de craintes concernant leur situation professionnelle dans le futur. 31% d'entre elles se disent plutôt inquiètes, contre 25% des hommes.

**Graphique 26 : Par rapport à votre avenir professionnel, êtes-vous ?**



### III. LOISIRS

Les modifications législatives successives relatives au temps de travail et à son organisation ont engendré des changements de comportements des Français, et notamment d'une conciliation différente entre les temps consacrés au travail et les temps en famille, mais également dans l'occupation du temps libre. Selon l'INSEE, les temps de loisirs et de sociabilité représentent 30% du temps éveillé des français de plus de 15 ans.

Ainsi, dans cette partie, nous nous intéressons à savoir comment les ménages du département du Gard occupent leur temps libre, et quelle place est laissée aux activités communes en famille.

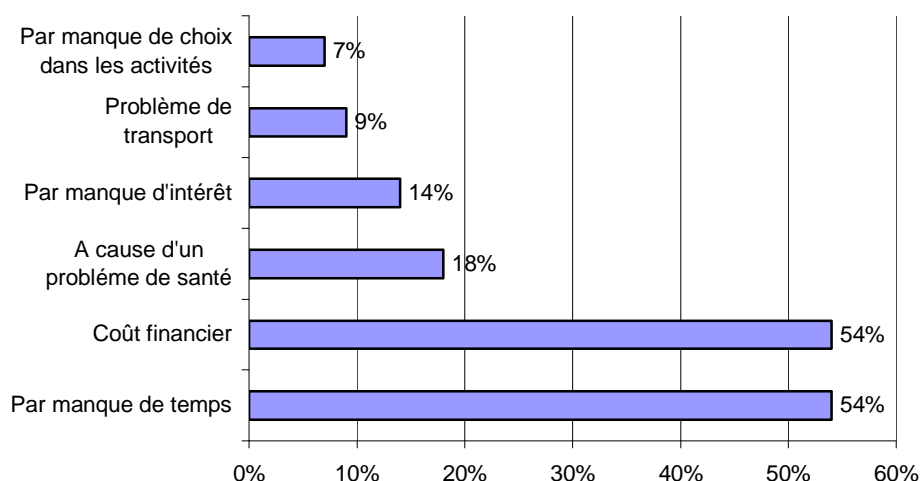
#### 3.1) Des loisirs généralisés

La quasi-totalité des ménages interrogés occupe son temps de libre par des activités diverses (69%). **Seuls 31% ont déclaré n'avoir aucun loisir particulier.** Cette inactivité semble liée à la fois à un manque de temps (54%) et au coût financier (54%). Enfin, 18% des personnes ne pratiquent pas d'activité en raison d'un problème de santé.

Ainsi, les loisirs dépendent fortement du niveau de revenus. Les ménages aux revenus les plus faibles sont moins nombreux à occuper leur temps libre par des activités de loisirs.

**Graphique 27 : Si vous ne pratiquez pas ou peu d'activités, pourquoi ?**

*(Plusieurs réponses possibles)*



#### **Quelques précisions...**

D'après l'Insee, 29% des personnes âgées de 15 ans ou plus n'ont pratiqué aucune activité physique ou sportive, 23% se sont adonnés à aucune activité culturelle et 14% sont en retrait complet à la fois des sports et des loisirs culturels. Parmi eux, on trouve essentiellement des personnes âgées (plus de 60 ans), des femmes, des inactifs et des chômeurs.

« Pratique sportive et activités culturelles vont souvent de paires », Insee Première 1008, Mars 2005

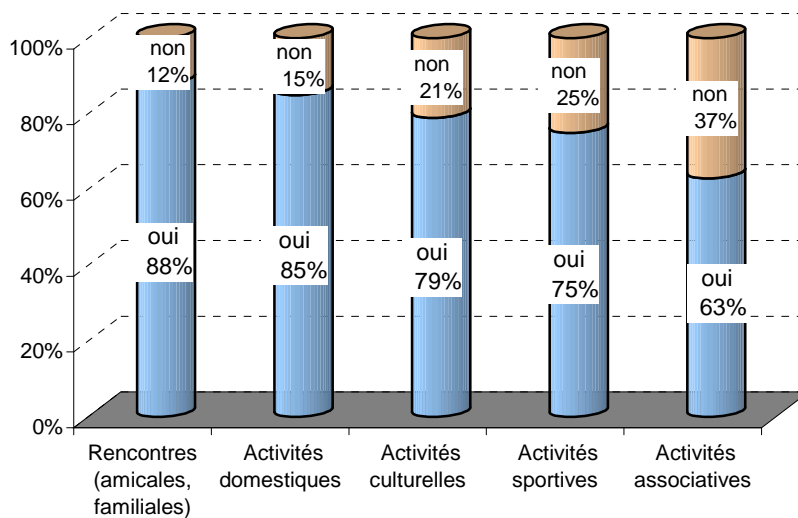


### 3.2) Les rencontres et les activités domestiques, loisirs des ménages

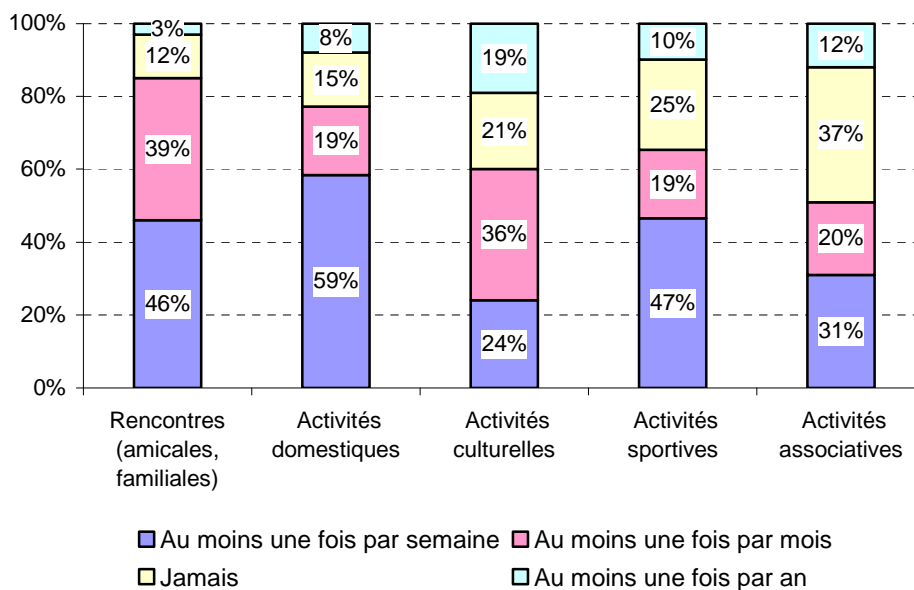
**Les rencontres avec la famille, les amis, constituent la principale activité des ménages.** En effet, 88% consacrent leur temps libre à rencontrer leur famille, leurs amis. Ce type de rencontres intervient au minimum une fois par semaine (46% de ces rencontres). Ces temps partagés sont essentiels, permettant le maintien du lien social et de lutter contre la solitude.

**Dans un second temps, les activités domestiques (jardinage..) recueillent un taux de réponses important.** 85% des ménages considèrent ces activités de l'ordre des loisirs. Ce type de loisirs se pratique plutôt à un rythme hebdomadaire (59%), voire mensuel (19%).

**Graphique 28 : Que faites-vous de votre temps libre ?**



**Graphique 29 : Fréquence de la pratique des activités**



#### Quelques précisions...

« Près de trois salariés sur quatre déclarent pratiquer plus souvent au moins une des trois activités suivantes : se reposer, avoir des activités avec ses enfants et partir en week-end. [...] Viennent ensuite des activités pour soi (sport, s'occuper de soi), des activités tournées vers la maison (bricolage, jardinage) et des activités de sociabilité (discuter et voir des amis). [...] En revanche, la RTT a fortement encouragé le développement des activités avec les enfants, le temps passé avec eux et, d'une manière générale, la conciliation entre vie professionnelle et vie familiale, notamment pour les salariés ayant des enfants de moins de douze ans ».

« Les effets de la réduction du temps de travail sur les modes de vie », Données Sociales, Insee, 2003

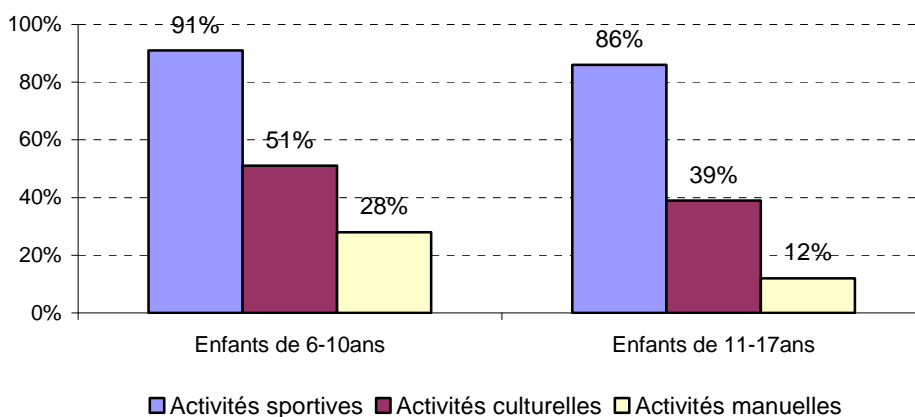
### 3.3) Les activités sportives plébiscitées par les enfants

#### Les activités sportives s'avèrent être le principal loisir des enfants.

Ainsi, le fait d'avoir des enfants favorise significativement la pratique d'activités sportives. Les familles sont plus enclines à faire du sport que les personnes seules : la pratique mensuelle d'un sport s'établit dans 75% des familles avec enfant, contre 25% des familles sans enfant.

Les activités manuelles semblent plus particulièrement concerner les enfants âgés de 6 à 10 ans. En effet, 28% des familles avec des enfants de 6 à 10 ans exercent des activités manuelles contre seulement 12% des familles avec des 11 à 17 ans. A l'inverse des autres activités, les activités manuelles se pratiquent très peu dans le cadre d'un club ou d'une association.

**Graphique 30 : Quelles activités extrascolaires pratiquent vos enfants ?**



#### Quelques précisions...

En 2003, 71% des personnes de 15 ans ou plus ont pratiqué au moins une fois une activité physique ou sportive dans l'année, 65% sont allés au cinéma, à un concert, un spectacle..., 56% ont visité un monument historique, un musée..., 31% ont fait du dessin, de la peinture, du théâtre.... 2/3 des personnes de 15 ans et plus ont cumulé des activités des deux ordres, sportives et culturelles.

« Pratique sportive et activités culturelles vont souvent de paires », Insee Première 1008, Mars 2005

La taille de la famille, la situation familiale (famille monoparentale/couple), ainsi que la catégorie socioprofessionnelle des parents ne semblent pas, ici, léser les enfants pour leurs activités de loisirs.

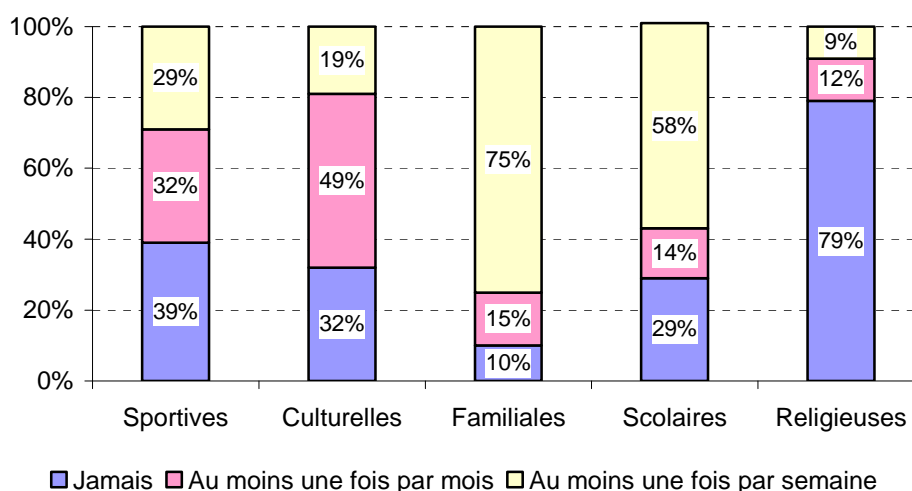
### 3.4) Les parents partagent avant tout des activités familiales et scolaires avec leurs enfants

**Les parents partagent régulièrement des activités avec leurs enfants.** Les activités familiales et les activités scolaires sont le point central de ces temps partagés et font partie du quotidien des familles. 75% des parents disent s'adonner à des activités en famille au moins une fois par semaine et 58% participent aux activités scolaires à un rythme hebdomadaire.

Les activités sportives et culturelles en famille ont également leur place, mais de manière moins fréquente. Ainsi, 68% des parents partagent des activités culturelles avec leurs enfants (dont 49% de façon mensuelle), et sur les 61% des parents se livrant à des activités sportives, 32% s'y livrent au moins une fois par mois.

La pratique d'activités religieuses est plus rare, seuls 11% des familles y consacrent du temps (dont 12% au moins une fois par mois et 9% au moins une fois par semaine).

**Graphique 31 : Partagez-vous avec vos enfants des activités ?**



## IV. VACANCES

L'Organisation Mondiale du Tourisme définit les vacances comme l'ensemble des déplacements d'agrément d'au moins quatre nuits consécutives hors du domicile.

Selon l'INSEE, en 2004, en France, 21 millions de personnes ne sont pas parties en vacances, dont 8 millions pour des raisons financières. Ainsi, si l'accès aux vacances se démocratise progressivement, des disparités demeurent en fonction des niveaux de vie.

Qu'en est-il des ménages du Gard ? Quels sont leurs comportements vis-à-vis des vacances (destination, durée...) ?

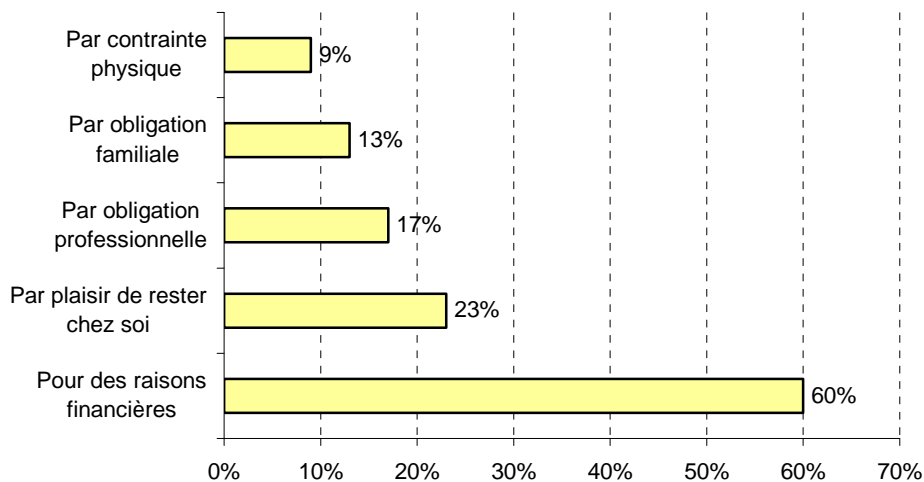
### **4.1) Pratiquement la majorité des ménages n'est pas partie en vacances**

Si la moitié des ménages (51%) s'est offert des vacances au cours de l'été 2008, on note tout de même que **49% ne sont pas partis**.

**Le coût financier reste le principal frein au départ en vacances**, élément cité par 60% des ménages concernés. En second lieu, il s'agit du fait d'avoir du plaisir à rester chez soi (23%). Puis viennent ensuite des raisons issues d'obligations : professionnelles (17%) ou familiales (13%). En dernier lieu, 9% ont invoqué la contrainte physique.

**Graphique 32 : Pourquoi n'êtes-vous pas partis en vacances ?**

*(Plusieurs réponses possibles)*



Champs : l'ensemble des ménages n'étant pas partis en vacances

Ainsi, le fait de s'offrir des vacances est fortement lié au niveau de revenus des foyers, et par conséquent à la catégorie socioprofessionnelle. **Les non départs touchent essentiellement les ouvriers**. 40% des ménages d'ouvriers sont partis en vacances contre 72% pour les cadres et professions libérales.

Par ailleurs, on note que **les personnes seules ont été moins nombreuses à partir en vacances l'été 2008 que les couples, 37% contre 61%**. La situation de famille monoparentale ne montre pas de distinction significative par rapport aux autres situations quant au départ en vacances.

#### **Quelques précisions...**

D'après une étude de l'Insee, 21 millions de français ne partent pas en vacances, par choix ou par contrainte, soit 35% de la population. Les principaux motifs avancés sont en premier lieu des motifs financiers (37%), puis un choix délibéré de ne pas partir (20%), des raisons de santé (15%) et enfin un motif professionnel pour 10%. Le quartile le plus modeste évoque plus fréquemment une raison financière (50% contre 18% pour le quartile le plus élevé).

« Hausse des départs en vacances, mais 21 millions de français ne partent pas », Insee Première n°1096, Insee, Juillet 2006

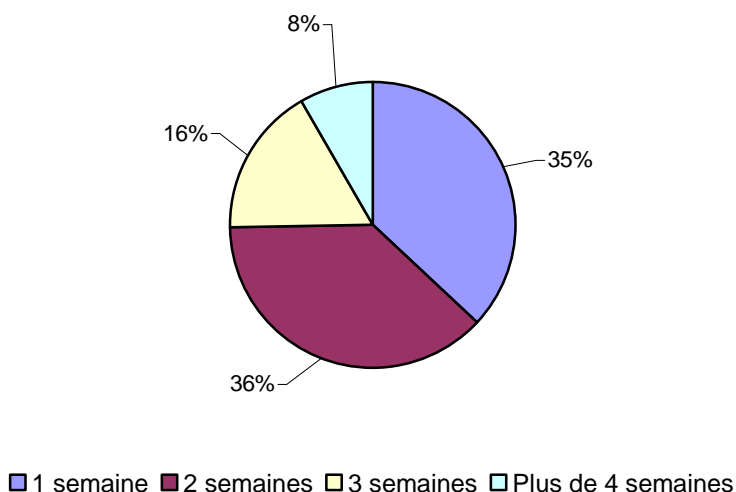
Entre 1964 et 2004, de plus en plus de personnes sont parties en vacances. Le taux de départs est passé de 43% à 65%. Cette hausse des départs est avant tout liée à un comportement générationnel. L'habitude de partir se diffuse de générations en générations. Désormais, les retraités partent plus et plus longtemps.

« Vacances, les générations se suivent... et se ressemblent de plus en plus », Insee Première n°1154, Insee, Août 2007

## **4.2) Des vacances d'une à deux semaines**

**Les ménages partent en moyenne d'une à deux semaines** durant les vacances estivales : 71% des ménages dont 35% une semaine exactement et 36% deux semaines. Cependant, on note que 16% des ménages sont partis au moins trois semaines au cours de l'été 2008.

**Graphique 33 : Combien de temps êtes-vous partis ?**



**Les ouvriers semblent être les plus désavantagés face au départ en vacances.** Non seulement ils sont moins nombreux à partir, mais lorsqu'ils s'offrent des vacances, celles-ci sont plus courtes, rentrant chez eux généralement au bout d'une seule semaine (pour 47% des catégories « ouvriers » contre 20% des professions « cadres »).

#### Quelques précisions...

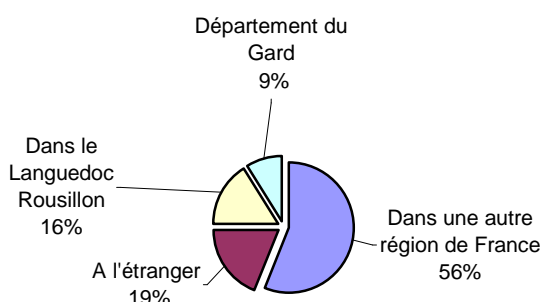
« La durée moyenne annuelle de vacances par habitant stagnait depuis 1980, voire baissait à la fin des années 90. Elle augmente nettement en 2004 et revient au niveau de 1984, soit 17 jours. »

« Hausse des départs en vacances, mais 21 millions de français ne partent pas », Insee Première n°1096, Insee, Juillet 2006

### 4.3) La France, destination privilégiée des ménages

**La France apparaît comme la destination privilégiée des ménages:** 56% des ménages interrogés sont partis en vacances dans une région de France au cours de l'été 2008. On note, néanmoins, que 19% ont choisi l'étranger comme lieu de destination pour leurs vacances estivales.

**Graphique 34 : Dans quel endroit êtes-vous partis ?**

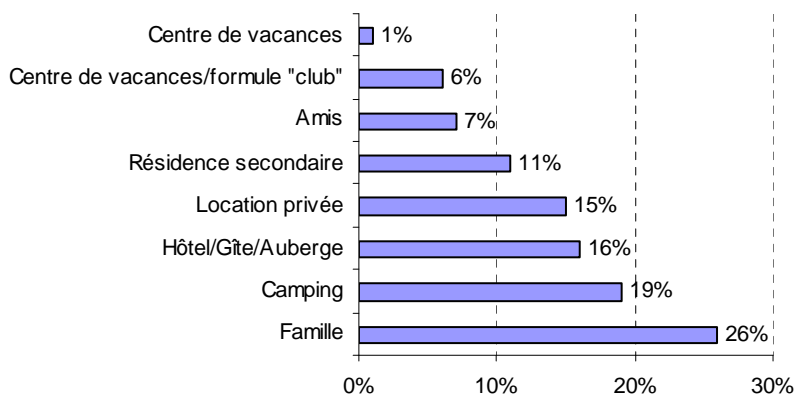


Le niveau de revenus et la catégorie socioprofessionnelle ne paraissent pas avoir, ici, d'influence significative sur la destination des ménages.

### 4.4) Des vacances passées d'abord dans le cercle familial

Les modes d'hébergement utilisés pendant les vacances sont assez hétérogènes. Le cercle familial se démarque légèrement des autres possibilités de logement : **un quart des ménages loge chez de la famille durant leurs vacances**. En second lieu, les ménages ont recours au camping (19%). Les hôtels/gîtes/auberges occupent la troisième place des modes d'hébergement pour les vacances (16%).

**Graphique 35 : Quel était votre principal mode d'hébergement ?**



**Les modes d'hébergement pendant les vacances ne diffèrent pas de manière significative avec l'âge des ménages**, ni avec la présence d'enfants au sein du ménage.

**Quelques précisions...**

« En 1999, toutes saisons confondues, un tiers des séjours se sont déroulés dans la résidence principale de parents ou d'amis, 17% dans des locations, 14% dans des hôtels ou des pensions de famille. [...] Durant l'été 1999, près de 6% des séjours se sont effectués sous la tente et 8% dans une caravane.

[...] Le type d'hébergement varie avec l'âge et la position dans le cycle de vie. Les séjours des adolescents se caractérisent par le recours plus fréquent à des moyens d'hébergement moins confortables, mais peu onéreux tels que tente et caravane. Les adultes de 30 à 49 ans adoptent plus fréquemment la location, tandis qu'à partir de 50 ans se développent les séjours en hôtels ou résidence secondaire ».

« Dix ans de vacances des français », France Portrait Social 2002/2003, Insee, 2004

## V. LES ENFANTS

La vie de famille s'articule et s'organise essentiellement autour des enfants. Les ménages ont qualifié les rapports qu'ils entretiennent avec leurs enfants, et ont apporté des éclairages complémentaires sur l'organisation de leur vie familiale.

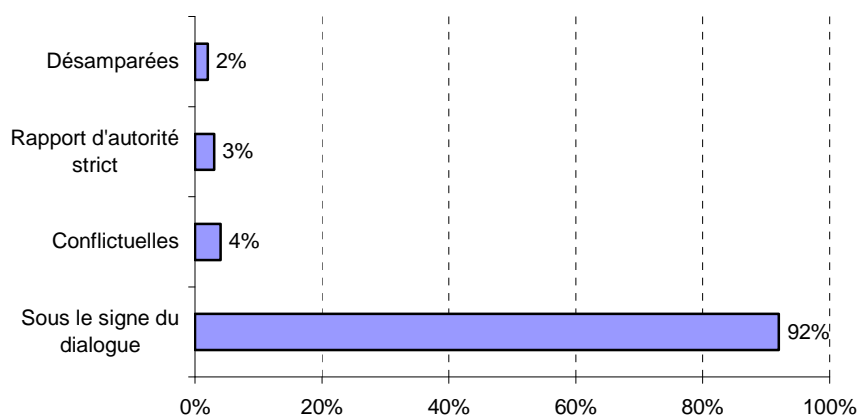
Dans cette partie, nous balayons les différentes problématiques de tous les âges en nous intéressant tant à la question de la garde pour les enfants les plus jeunes, qu'à l'accès à l'autonomie des jeunes adultes.

### 5.1) Des relations parents/enfants sous le signe du dialogue

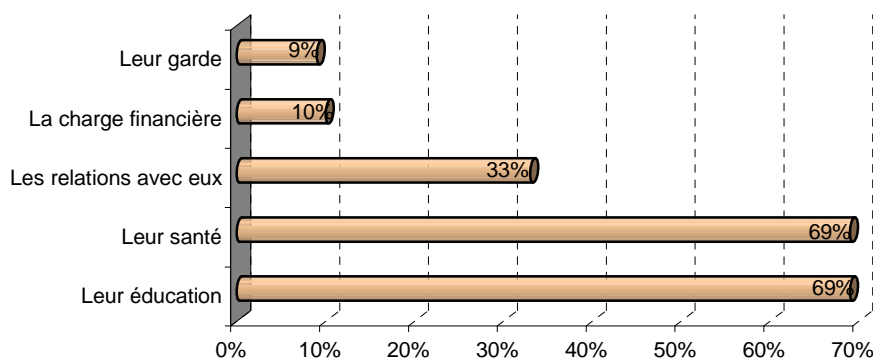
**La majorité des parents entretient des relations harmonieuses avec leurs enfants, basées sur des échanges mutuels.** 92% des ménages ayant des enfants de moins de 18 ans ont déclaré que leurs relations sont placées sous le signe du dialogue. On remarque tout de même que 4% qualifient leurs relations comme conflictuelles. Seuls 3% disent avoir un rapport d'autorité strict avec leurs enfants.

Pour preuve, les relations entretenues avec leurs enfants apparaissent comme la troisième préoccupation majeure des parents (33%), les deux premières étant leur éducation (69%) et leur santé (69%).

**Graphique 36 : Comment caractérisez-vous vos relations avec vos enfants ?**



**Graphique 27 : Quelles sont vos préoccupations majeures concernant vos enfants ?**





### Quelques précisions...

Les relations parents-enfants semblent placées sous le signe d'un dialogue régulier et naturel. Une majorité de parents indique parler souvent et facilement d'un grand nombre de sujets touchant aussi bien la vie quotidienne de leurs enfants (école, loisirs) que les dangers auxquels ils peuvent être exposés (drogue, violence).

Les principaux sujets de la vie quotidienne abordés sont les loisirs (88% dont 41% en parlent très souvent), la vie à l'école (81% dont 37% en parlent très souvent), les amis (79% dont 33% en parlent très souvent), les projets de la famille tels que les vacances (73% dont 28% en parlent très souvent) et leur avenir (58% dont 20% en parlent très souvent).

Même lorsqu'il s'agit de sujets délicats, les parents déclarent échanger sans grande difficulté avec leurs enfants. La quasi-totalité des parents disent discuter facilement avec leurs enfants des risques liés à la consommation de drogue et d'alcool (97% dont 69% très facilement), des risques de violence subie telle que le racket, le harcèlement (97% dont 66% très facilement), les mauvaises fréquentations (97% dont 65% très facilement) et de leurs difficultés scolaires (94% dont 65% très facilement).

Il semble que les enfants ont plus de facilités à discuter avec leurs mères qu'avec leurs pères.

« Les relations parents-enfants au quotidien », Enquête IPSOS, Janvier 2007

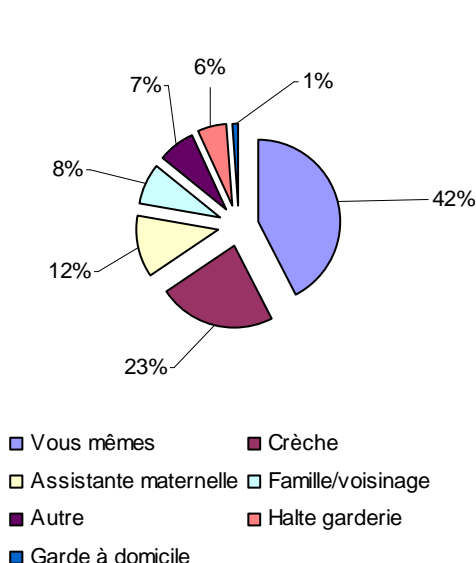
**La nature des relations ne dépend ici ni de la taille de la fratrie, ni de l'âge des enfants**, c'est-à-dire que quelque soit le nombre d'enfants ou l'âge des enfants au sein des familles, les relations entre parents et enfants ne se modifient pas de façon significative.

### 5.2) La garde des enfants principalement assurée par les parents

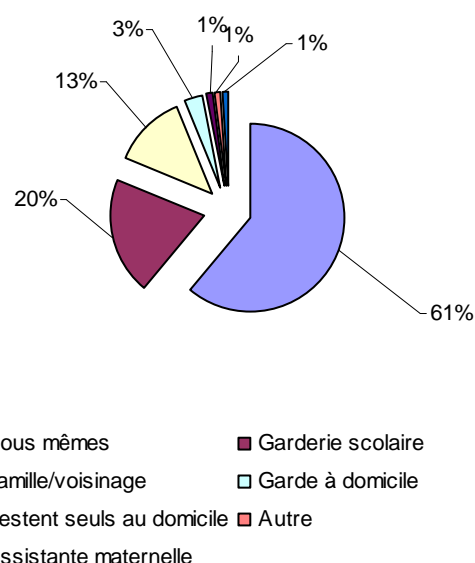
Quelque soit leur âge, **la garde des enfants est principalement assurée par les parents**. 42% des parents d'enfants âgés de moins de 6 ans et 61% des parents d'enfants de 6 à 10 ans déclarent assumer eux-mêmes cette garde.

Pour le reste, 23% des parents d'enfants de moins de 6 ans ont recours à une crèche. Quant aux enfants âgés de 6 à 10 ans, en dehors des parents, ils sont confiés soit à la garderie scolaire (20%), soit à la famille ou au voisinage (13%).

**Graphique 38 : Principal mode de garde des enfants de moins de 6 ans**



**Graphique 39 : Principal mode de garde des enfants de 6 à 10 ans**



### Quelques précisions...

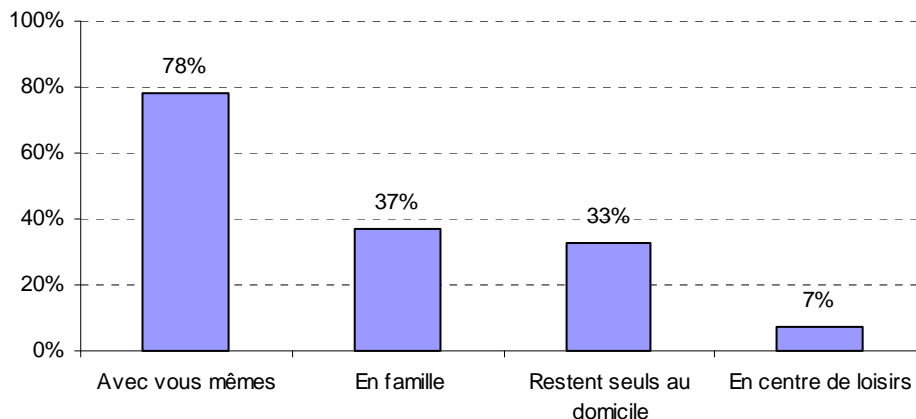
Selon l'Insee, 61% des enfants âgés de 4 mois à 2 ans et demi sont gardés principalement par leurs parents. Dans 50% des cas, un des deux parents ne travaille pas, assurant ainsi la garde de l'enfant. Et dans 11% des cas, les parents travaillent, mais à temps partiel ou avec des horaires atypiques, libérant du temps pour garder eux-mêmes leurs enfants le plus souvent. 40% des enfants de 4 mois à 2 ans et demi ne sont donc pas gardés principalement par leur père ou leur mère. Le mode de garde externe le plus répandu est l'assistante maternelle agréée (17%), les crèches (10%), les grands-parents (6%), l'assistante maternelle non agréée (3,5%), et enfin un autre membre de la famille (1%) ou la garde à domicile (1%).

« Garder et faire garder son enfant », Données Sociales, Insee, 2006

**La tendance est à l'utilisation de différents modes de garde.** Dans près de 80% des familles utilisant un mode de garde, elles combinent au moins deux modes de garde (80% pour les parents d'enfants de moins de 6 ans et 75% pour les parents d'enfants de 6 à 10 ans).

### **Graphique 40 : Durant les vacances scolaires (hors été), où sont vos enfants âgés de 11 à 17 ans ?**

*(Plusieurs réponses possibles)*

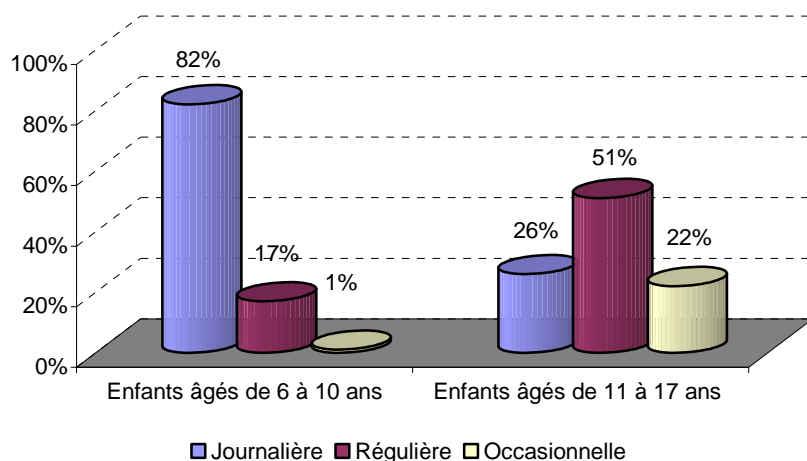


**Les enfants de 11 à 17 ans sont généralement en famille en période de vacances scolaires, hors été.** De manière générale, ils sont avec leurs parents durant les vacances (78%) ou avec d'autres membres de la famille (37%), ou restent seuls au domicile (33%). La question de la garde pour cette tranche d'âge semble donc être moins problématique en termes d'organisation pour les parents et de conciliation avec la vie professionnelle.

### **5.3) Des parents présents dans la scolarité de leurs enfants**

**Les parents participent régulièrement aux devoirs scolaires de leurs enfants.** Le suivi est plus fréquent dans les familles avec des jeunes enfants (6 à 10 ans). 82% des parents d'enfants âgés de 6 à 10 ans affirment suivre leurs devoirs de manière journalière, contre seulement un quart des parents d'enfants de 11 à 17 ans. De plus, pour cette tranche d'âge, l'accompagnement des parents pour les devoirs est plus souvent occasionnel que pour les 6-10 ans (22% pour les 11-17 ans contre seulement 1% pour les 6-10 ans). Cependant, les parents des 11 à 17 ans suivent majoritairement les devoirs de leurs enfants à un rythme régulier (51%).

**Graphique 41 : Suivez-vous les devoirs scolaires de vos enfants de façon ?**



**Quelques précisions...**

Selon l'Insee, un enfant est aidé en moyenne 15h par mois par ses parents pour faire ses devoirs, qu'il soit écolier, collégien ou lycéen. Cette aide est plus importante en début de scolarité : à l'école primaire ou dans les premières années de collège.

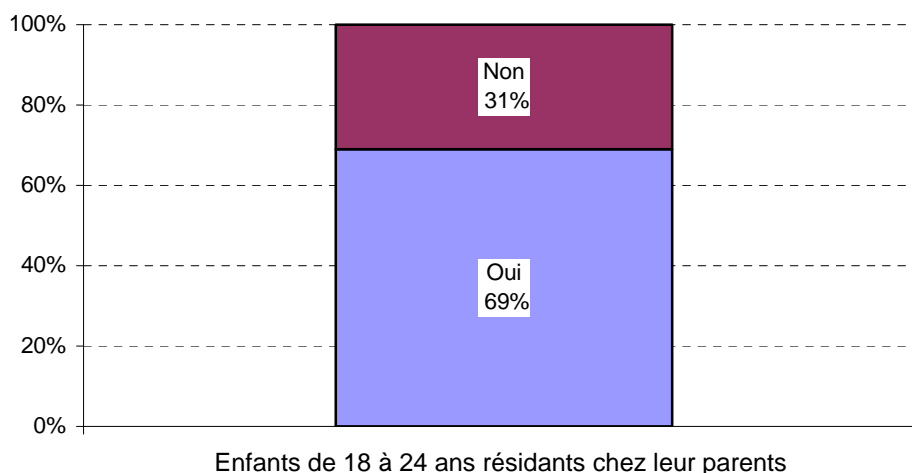
L'aide aux devoirs est plutôt l'apanage des mères. En primaire, trois quarts des pères suivent régulièrement les devoirs de leurs enfants, contre la quasi-totalité des mères.

« L'aide aux devoirs apportée par les parents », Insee Première n°996, Insee, Décembre 2004

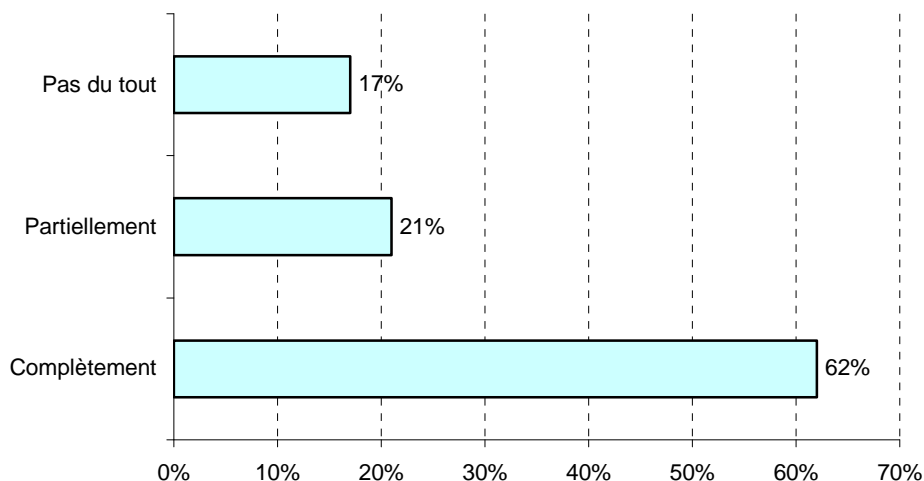
**5.4) Les 18-24 ans dépendants de leurs parents**

**Les enfants majeurs, âgés de 18 à 24 ans, semblent fortement dépendants de leurs parents, tant financièrement que matériellement.** En effet, 69% vivent encore chez leurs parents, y compris uniquement le week-end par référence aux étudiants qui seraient absents en semaine. Seuls 31% des parents ont déclaré que leurs enfants de 18 à 24 ans avaient quitté le domicile familial. Le rallongement de la durée des études et l'accès à l'emploi plus difficile peuvent en être une explication.

**Graphique 42 : Vos enfants de 18 à 24 ans résident-ils chez vous ?**

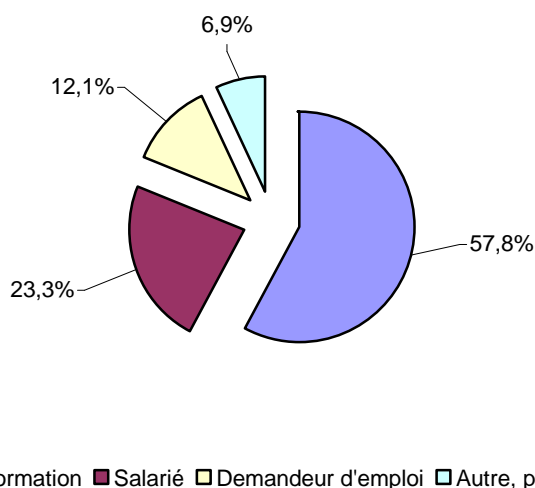


**Graphique 43 : Vos enfants de 18 à 24 ans sont-ils financièrement à votre charge ?**



Par ailleurs, dans 83% des situations, les parents avancent que leurs enfants de 18 à 24 ans dépendent financièrement d'eux. Parmi eux, plus de moitié sont complètement à la charge de leurs parents (62%) et 21% partiellement à charge. Seuls 17% apparaissent financièrement autonomes.

**Graphique 44 : Situation des enfants de 18 à 24 ans**



Malgré tout, l'entrée dans le monde du travail ne rime pas forcément pour autant avec indépendance et autonomie. On constate en effet que certains jeunes adultes salariés logent encore chez leurs parents (47% d'entre eux) ou sont partiellement dépendants d'eux financièrement.

**Quelques précisions...**

Selon le CREDOC, 57% des jeunes de 20 à 24 ans vivent chez leurs parents. Cette proportion est en constante hausse.

D'autre part, après le départ du foyer parental, il s'écoule plusieurs années avant que les jeunes occupent un emploi. En effet, la moitié des jeunes détient un emploi stable à 25 ans.

« Les relations entre génération : de la contrainte au plaisir ? », Consommation et modes de vie n°164, CREDOC, mai 2003

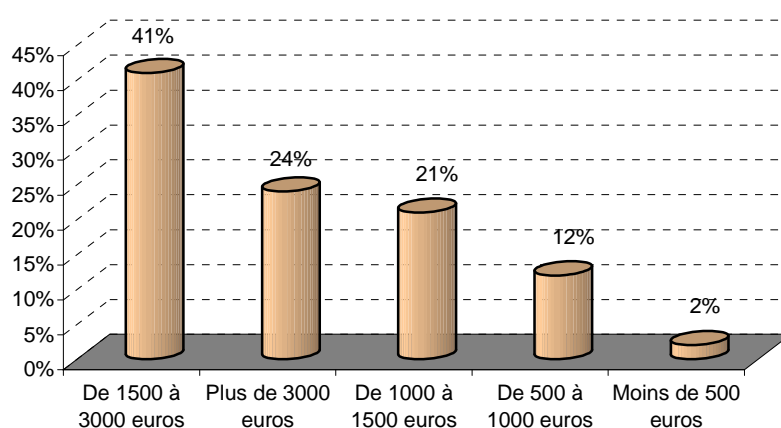
## VI. BUDGET ET CONSOMMATION

L'étude des aspects économiques demeure un outil indispensable pour évaluer l'organisation de la vie familiale. Les habitudes de consommation des ménages du Gard seront mises en avant ici, ainsi que la place de l'épargne et leur comportement vis-à-vis des crédits.

### 6.1) Logement, alimentation et transports, dépenses en tête du budget des ménages

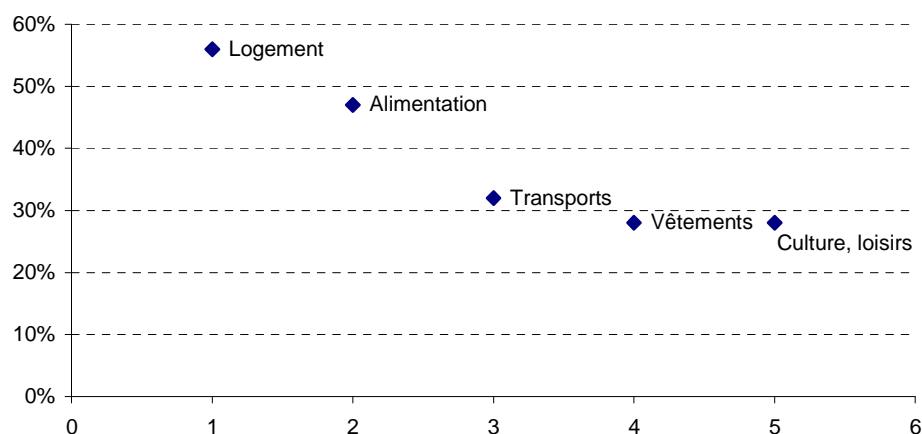
**La répartition des revenus des ménages interrogés est assez hétérogène.** Le revenu mensuel du foyer, prestations familiales comprises, varie de 1 500 € et 3 000 € pour 41% des ménages à plus de 3 000 € pour 24% des ménages. Seuls 15% bénéficient d'un revenu inférieur à 1 000 €.

**Graphique 45 : Quel est le revenu mensuel moyen de votre foyer ?**



**Sans grande surprise, le logement, l'alimentation et les transports apparaissent comme les trois principaux postes de dépenses dans le budget des ménages.** Viennent ensuite les vêtements, les loisirs et la culture, l'hygiène et soins, et enfin la scolarité et les études.

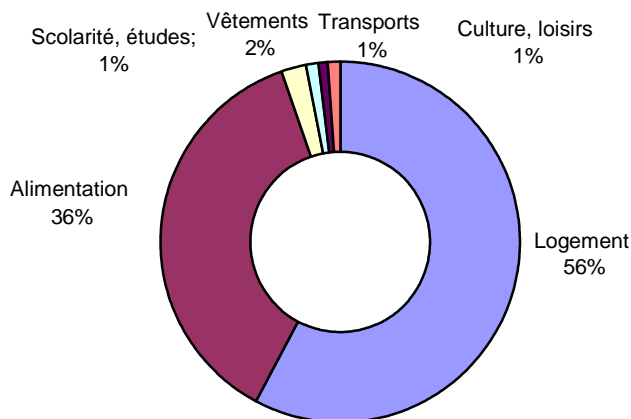
**Graphique 46 : Classement moyen des principales dépenses dans le budget des ménages**



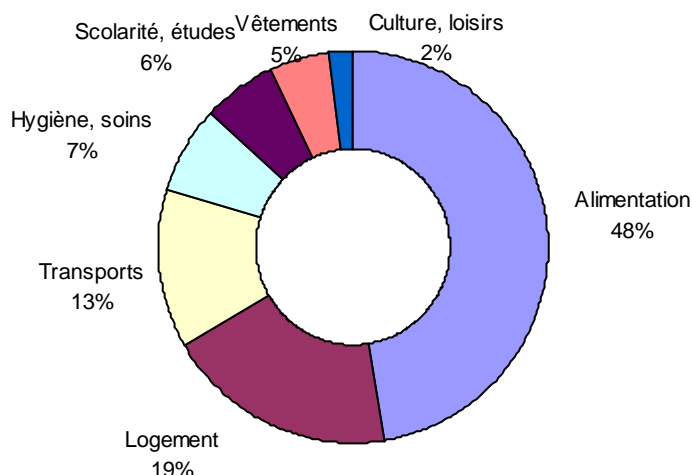
*Lecture : La première dépense dans le budget des ménages est le logement, la seconde est l'alimentation, la troisième le transport...*

Plus de la moitié des ménages (56%) ont cité le logement comme la dépense la plus importante dans leur budget. 47% ont classé l'alimentation comme deuxième principale dépense. Un tiers a évalué que les frais liés aux transports arrivaient en troisième position des dépenses.

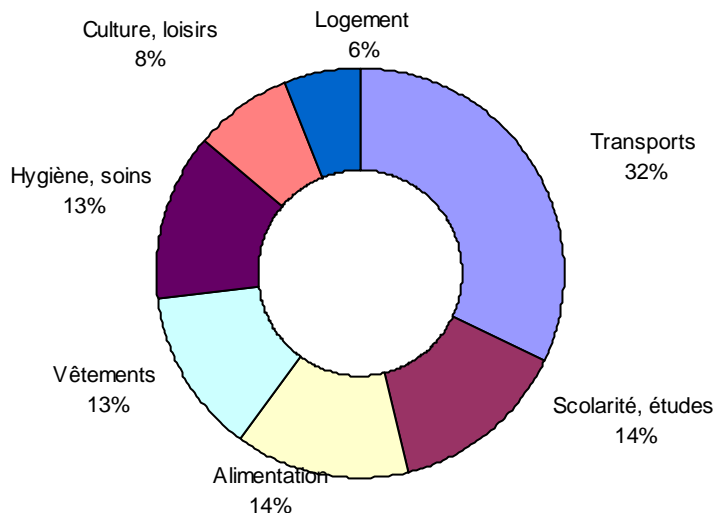
**Graphique 47 : Dépense classée 1 dans le budget des ménages**



**Graphique 48 : Dépense classée 2 dans le budget des ménages**

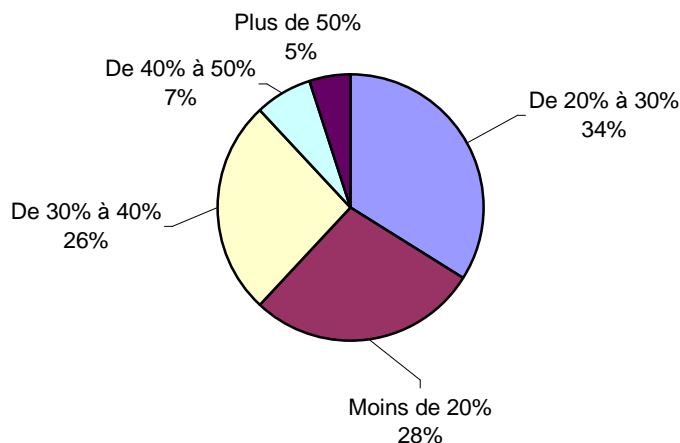


**Graphique 39 : Dépense classée 3 dans le budget des ménages**



Les dépenses pour la scolarité et les études des enfants arrivent dans les dernières positions dans le budget des ménages. Les parents consacrent en moyenne entre 40 € et 100 € par mois pour la scolarité de leurs enfants. Ces frais varient fortement en fonction de l'âge des enfants.

**Graphique 50 : Quel pourcentage de vos revenus mensuels consacrez-vous à votre logement ?**



Ainsi, on note que **plus d'un tiers des ménages consacre jusqu'à 30% des revenus mensuels pour leur logement** (loyers et mensualités de prêts). On constate tout de même que pour 38% des ménages cette dépense dépasse 30% de leurs revenus.

**Quelques précisions...**

D'après l'Insee, en 2005, les dépenses consacrées au logement, à son chauffage et à son éclairage ont atteint un maximum historique de 24,7% de l'ensemble des dépenses de consommation ». Cette progression est imputable à la hausse du prix des loyers : +4% en 2005 contre +2,7% en 2004.

« La consommation des ménages en 2005 », Insee Résultats n°54, Insee, Août 2006

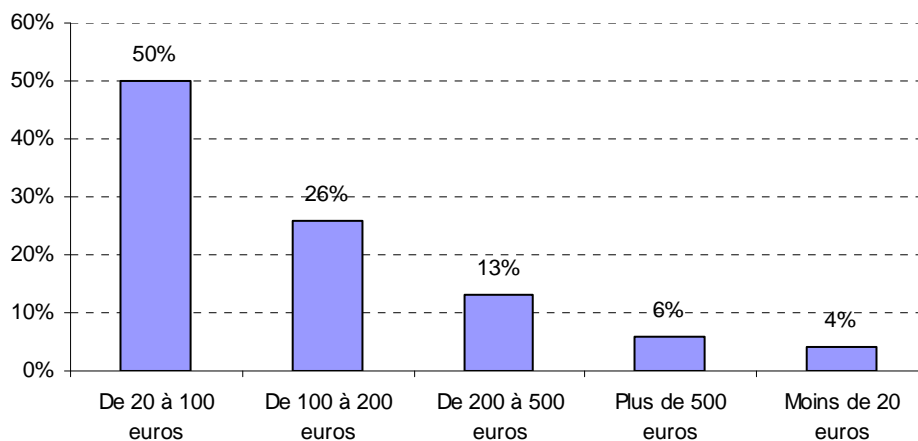
**6.2) Des ménages prévoyants**

**63% des ménages interrogés constituent une épargne.** Ils épargnent en moyenne entre 20 € et 100 € (50%) par mois. Toutefois, 26% économisent entre 100 € et 200 € et 13% entre 200 € et 500 € mensuels.

Cette épargne est avant tout destinée à parer les différents aléas de la vie : 75% ont déclaré épargner par précaution. En second lieu, les ménages épargnent en prévision de leurs vacances et de leurs loisirs (27%) ou d'un achat immobilier (17%).

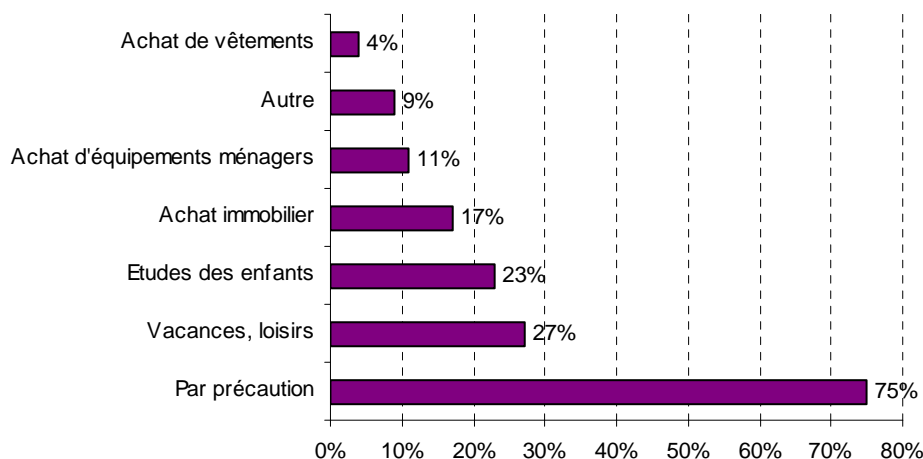
Par ailleurs, on observe une épargne strictement prévu en tant qu'objet d'épargne, réponse citée par 7% des ménages.

**Graphique 51 : Quel est le montant moyen que vous épargnez chaque mois ?**



**Graphique 42 : Dans quels objectifs le faites-vous ?**

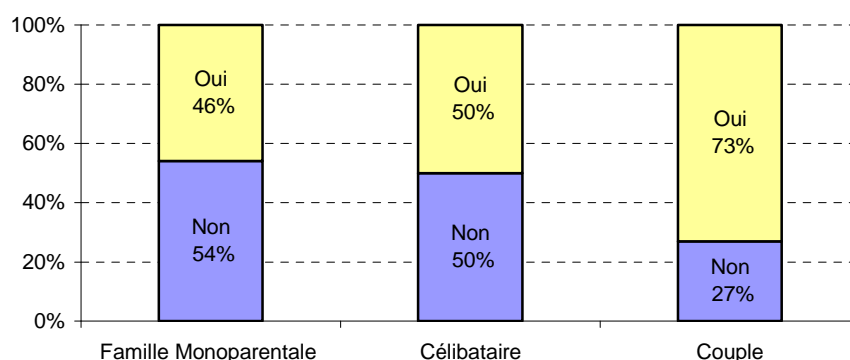
*(Plusieurs réponses possibles)*



L'absence ou la présence d'enfants à charge n'implique pas une variation dans l'effort financier des ménages dans la constitution d'une épargne.

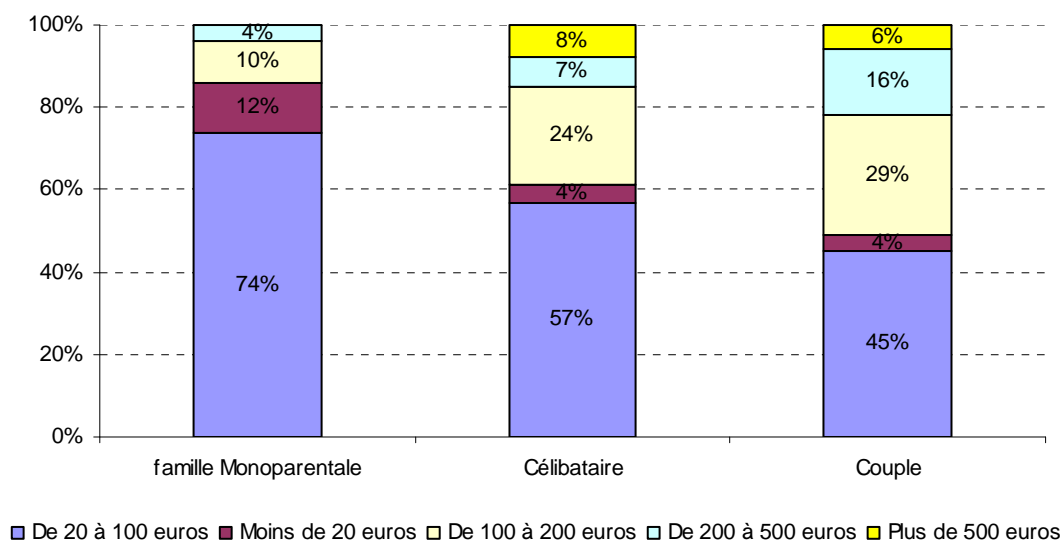
**Cependant, la situation familiale joue un rôle significatif sur l'épargne des ménages.** Les familles monoparentales arrivent plus difficilement à épargner. Moins de la moitié d'entre elles mettent de l'argent de côté (46%), contre 73% pour les couples et 50% pour les personnes seules sans enfant.

**Graphique 53 : Constitution d'une épargne en fonction de la situation familiale**





**Graphique 54 : Montant de l'épargne en fonction de la situation familiale**



Les couples sont les ménages qui épargnent le plus souvent ; de plus leurs montants épargnés sont plus importants que les autres situations. Les couples sont 51% à économiser plus de 100 € par mois contre 14% des familles monoparentales et 39% des célibataires.

Les célibataires épargnent majoritairement entre 20 € et 100 € par mois, tandis que les couples sont les plus nombreux à épargner entre 100 et 200 €.

D'autre part, l'épargne des ouvriers est plus faible. Ils mettent généralement de côté entre 20 € et 100 € par mois (47%), tandis que les cadres épargnent plus volontiers entre 200 € et 500 € (29%).

On constate également que le montant de l'épargne croît avec le niveau de revenus. Les ménages ayant un niveau de revenus mensuels inférieur à 1 500 € épargnent en moyenne en 20 € et 100 € par mois. Lorsque les ressources sont supérieures à 3 000 €, les ménages épargnent généralement entre 200 € et 500 €, voire plus de 500 €.

### **6.3) Deux tiers des ménages ont souscrit un crédit à la consommation**

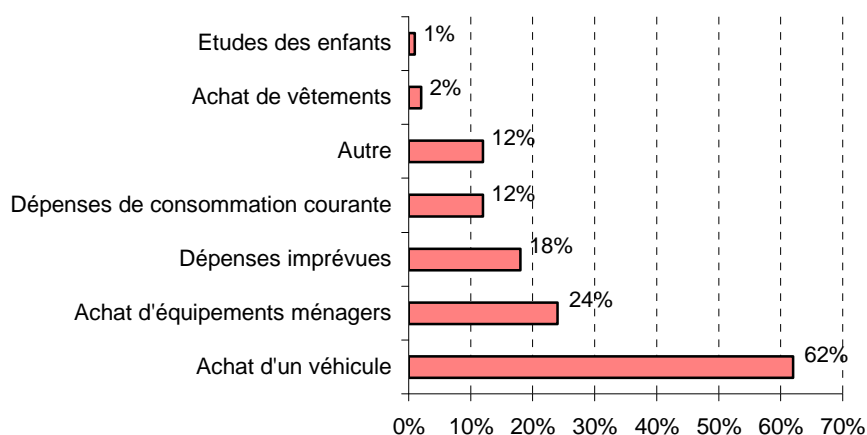
**47% des ménages interrogés ont souscrit un crédit à la consommation** au cours des cinq dernières années.

Le recours à ce type de crédit est majoritairement destiné à l'achat d'un véhicule (62%). En second lieu, les ménages ont souscrit un crédit à la consommation dans l'optique de l'achat d'équipements ménagers (24%). On remarque que 18% se sont endettés pour faire face à des dépenses imprévues et 12% pour assumer des dépenses de consommation courante.

De manière générale, les ménages s'endettent à hauteur moyenne de 10% à 20% de leurs revenus. Ces charges varient de 30% à 40% des revenus pour 16% des ménages, et sont supérieures à 40% pour 5% des ménages, les conduisant donc dans une situation de risque de surendettement.

**Graphique 55 : Pour quelles utilisations avez-vous eu recours à ce type de crédit ?**

(Plusieurs réponses possibles)



Parmi les ménages ayant emprunté pour une dépense de consommation, 28% sont âgés de 30 à 39 ans et 28% entre 40 et 49 ans.

**Quelques précisions...**

En 2004, 47% des ménages étaient endettés à titre privé, contre 43% en 1992. Cette hausse est principalement liée à la diffusion du crédit à la consommation. Environ trois ménages sur dix remboursent un crédit à la consommation destiné à financer l'achat d'un véhicule, d'un bien d'équipement ou des dépenses diverses (éducation, trésorerie...), bien que le principal motif de l'endettement reste l'acquisition d'une résidence principale.

Les charges annuelles de remboursement du crédit avoisinent 21% des revenus disponibles. Ces échéances dépassent 40% des revenus disponibles pour près de 3% des ménages et sont de 30% pour 7% des ménages.

« L'endettement des ménages début 2004 : disparités selon le revenu, surtout pour l'habitat », Insee Première n°1131, Insee, Avril 2007

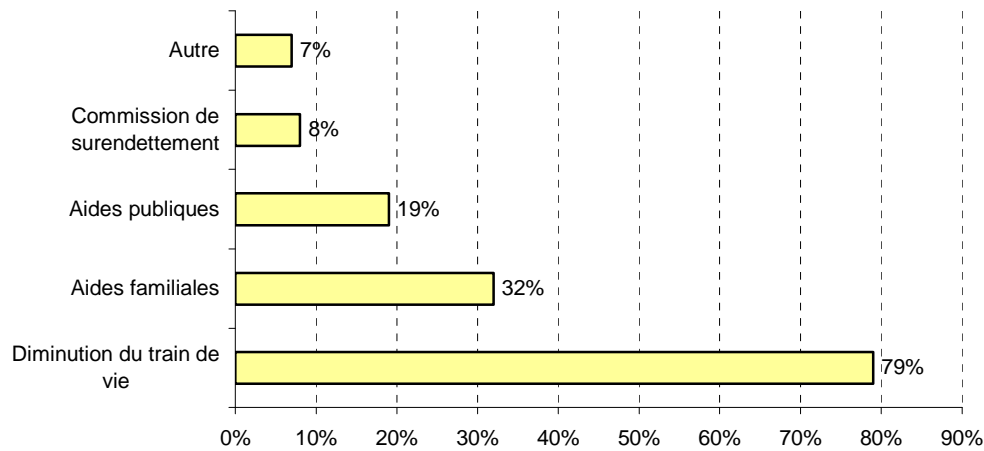
**6.4) Certains ménages dans l'impossibilité de faire face à leurs obligations financières**

**21% des ménages ont déclaré avoir été dans l'impossibilité de faire face à leurs obligations financières** au cours des cinq dernières années.

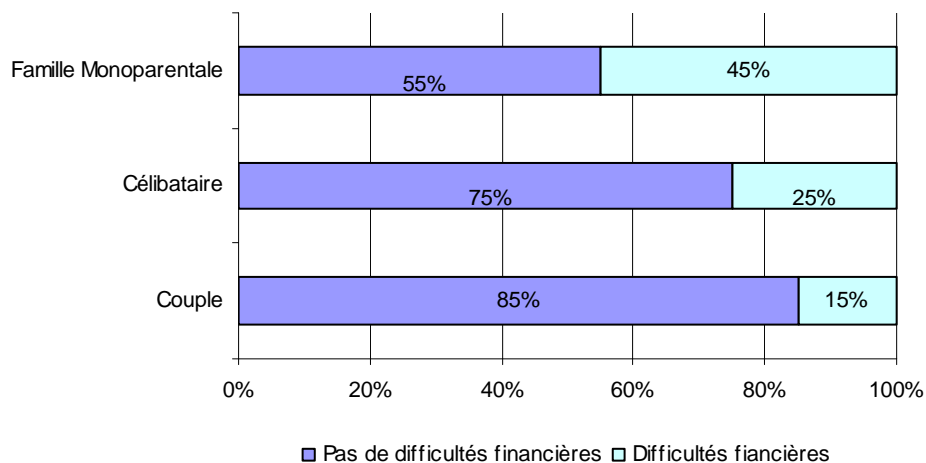
Dans 79% des cas, ces difficultés ont entraîné une diminution du train de vie.

32% ont remédié à leur situation grâce à des aides financières de leur famille et 19% grâce à des aides publiques.

**Graphique 56 : Quelles solutions ont été mises en œuvre pour vous aider à honorer vos obligations financières ?**  
(Plusieurs réponses possibles)



**Graphique 57 : Difficultés financières en fonction de la situation familiale**



Les difficultés financières sont davantage présentes dans les situations familiales, telles que les familles monoparentales, 45% contre 15% des couples. Cependant, quelque soit le nombre d'enfants au sein de la famille, la présence de difficultés financières reste inchangée.

La catégorie socioprofessionnelle des ménages ne montre pas de variations significatives dans la rencontre de problèmes financiers.

## VII. SANTE

L'Organisation Mondiale de la Santé (O.M.S) définit la santé comme « un état de complet bien-être physique, mental et social, et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité ». Ainsi, la santé relève d'une évaluation subjective de chaque individu à partir de critères tant environnementaux que personnels.

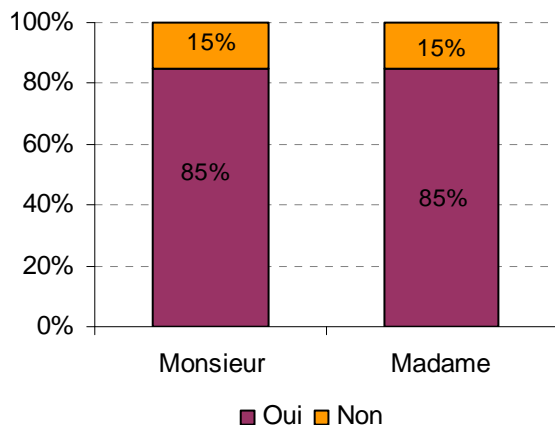
Comment les ménages situent-ils leur état de santé, et comment jugent-ils l'accès au système de soins et le niveau d'informations sanitaires ?

### 7.1) Des ménages en bonne santé

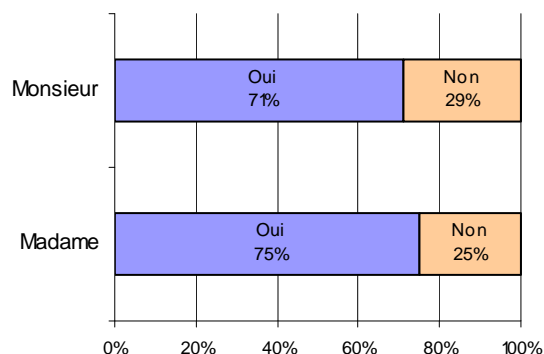
La quasi-totalité des ménages interrogés estime être en bonne santé (85% des hommes et des femmes), et a un suivi médical régulier (entre 71% et 75%).

Toutefois, on remarque que **les hommes semblent être un peu moins attentifs à leur santé que les femmes**. En effet, 75% des femmes se font suivre régulièrement par leurs médecins contre 71% des hommes.

**Graphique 58 : Estimez-vous être en bonne santé ?**



**Graphique 59 : Avez-vous un suivi médical régulier ?**



Le revenu disponible au sein de la famille n'influe pas, de manière significative, le sentiment de 'bonne santé'. Les ménages plus âgés sont plus nombreux à se déclarer en mauvaise santé que les ménages plus jeunes, et par conséquent, à avoir un suivi médical plus régulier.

#### **Quelques précisions...**

Les femmes sont plus attentives à leur santé que les hommes. En effet, 88% d'entre elles ont fait appel à un médecin généraliste au cours des douze derniers mois, contre 82% des hommes. Elles consultent aussi plus souvent : en moyenne 5,6 fois sur une année contre 4,4 fois pour les hommes.

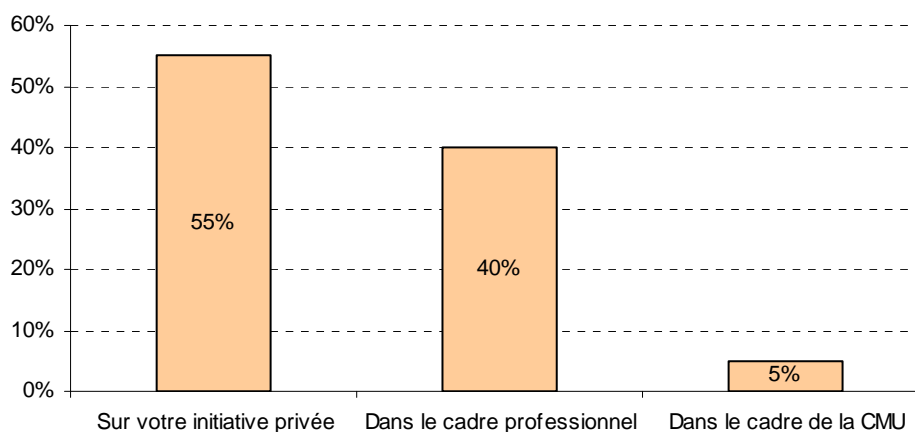
D'autre part, certains comportements s'avèrent plutôt féminins : recourir à l'homéopathie, s'informer sur la santé à travers les différents médias. Elles sont également plus nombreuses à faire attention à leur ligne, à éviter les produits trop riches en sucre ou matières grasses et manger des fruits et légumes frais tous les jours.

« Les femmes plus attentives à leur santé que les hommes », Insee Première n°869, Insee, Octobre 2002

## 7.2) Un accès aux soins pour tous

**95% des personnes sondées bénéficient d'une mutuelle complémentaire « maladie ».** Pour 55% des familles, cette mutuelle a été souscrite sur leur initiative personnelle et pour 40% dans le cadre professionnel. Seuls 5% sont bénéficiaires d'une mutuelle complémentaire au titre la Couverture Maladie Universelle (C.M.U).

**Graphique 60 : Dans quel cadre bénéficiez-vous de votre mutuelle complémentaire « maladie » ?**



### **Quelques précisions...**

En 2003, 90% de la population bénéficiaient d'une couverture complémentaire. Cette proportion était de 69% en 1981.

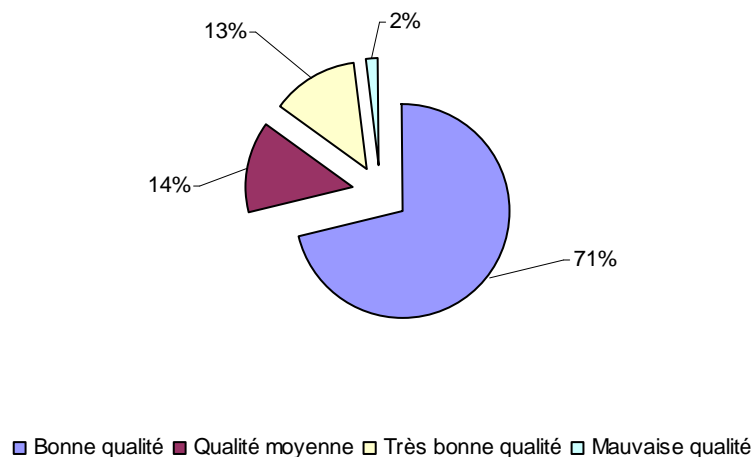
Malgré une diffusion dans l'ensemble de la population, elle reste fortement corrélée au niveau de vie : plus le niveau de vie est faible, plus les individus se retrouvent sans complémentaire. De même, les populations vulnérables telles que les familles monoparentales, les personnes de nationalité étrangère sont également moins bien couvertes.

L'accès aux soins est lié au fait de posséder une complémentaire santé. 17% des non couverts n'ont consulté aucun médecin au cours des douze derniers mois, contre 7% des personnes bénéficiant d'une couverture complémentaire.

« La complémentaire santé, une généralisation qui n'efface pas les inégalités », Insee Première n°1142, Insee, Juin 2007

De manière générale, la très grande majorité **considère avoir un accès aux soins plutôt de bonne qualité (84%)** : 71% le qualifient de bonne qualité et 13% de très bonne qualité. On note cependant que 2% déclarent que leur accès aux soins est de mauvaise qualité.

**Graphique 61 : Estimez-vous avoir un accès aux soins de...**

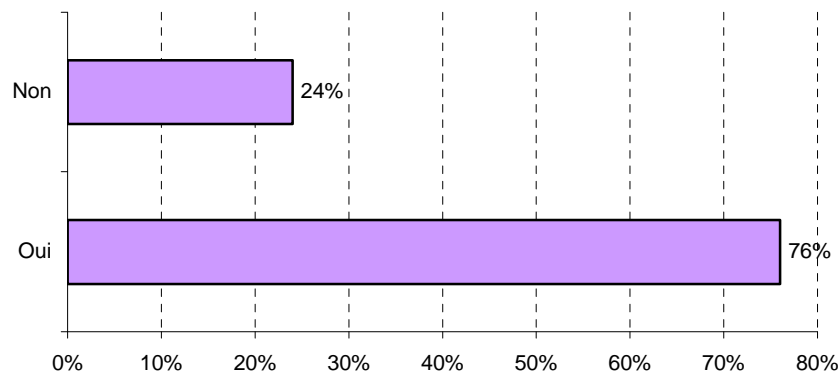


**La qualité de l'accès aux soins dépend du niveau de revenus des ménages et par conséquent, de la catégorie socioprofessionnelle.** Les ménages dont le revenu mensuel est supérieur à 3 000 € ainsi que les cadres, sont significativement plus nombreux à juger leur accès au système de santé de très bonne qualité.

### **7.3) Les ménages sont relativement bien informés en matière de santé**

Dans un contexte de campagne de prévention massive, **la plupart des ménages jugent être correctement informés en matière de santé (76%).**

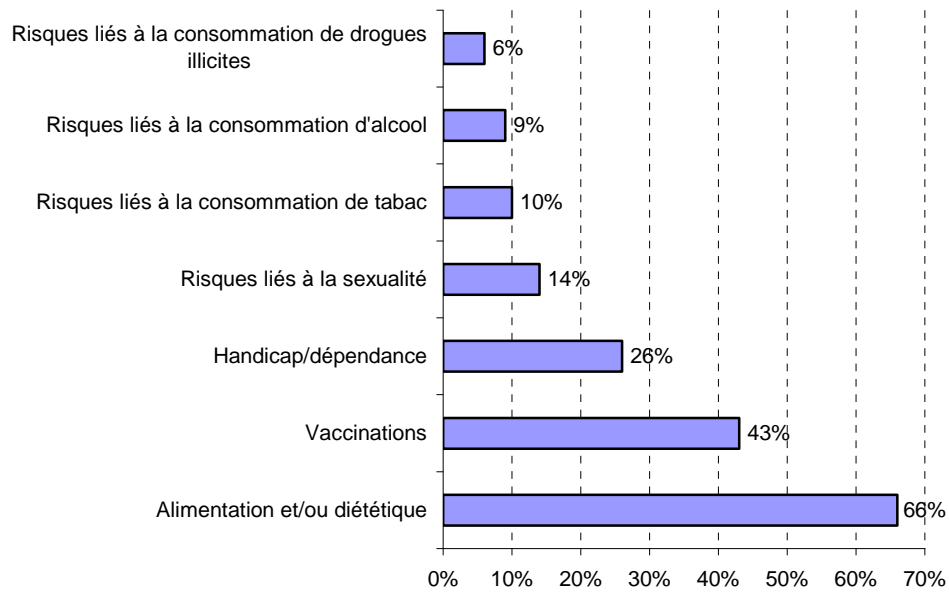
**Graphique 62 : Estimez-vous être suffisamment informés en matière de santé ?**



Malgré tout, 24% des personnes interrogées estiment cette information non suffisante et souhaiteraient obtenir des éclairages complémentaires sur des questions telles que l'alimentation/diététique (66%), les vaccinations (43%), le handicap et la dépendance (26%).

L'obésité, problème de santé actuel majeur, semble préoccuper les ménages, entraînant un regain d'intérêt pour une nourriture saine et équilibrée. De même, la question du handicap et de la dépendance concerne directement les ménages, puisqu'avec la hausse de l'espérance de vie, les personnes âgées sont susceptibles de devenir dépendantes de leurs familles, soulevant des questions tant financières qu'organisationnelles.

**Graphique 63 : Sur quels thèmes aimeriez-vous avoir des informations ?**  
(Plusieurs réponses possibles)



L'insuffisance de l'information semble plutôt concerner les ménages âgés entre 50 et 59 ans.

## VIII. VIE CITOYENNE

Dans ce chapitre, nous nous intéressons à l'engagement associatif des ménages du Gard, vers quels types d'associations sont-ils attirés et quelle fonction y occupent-ils ?

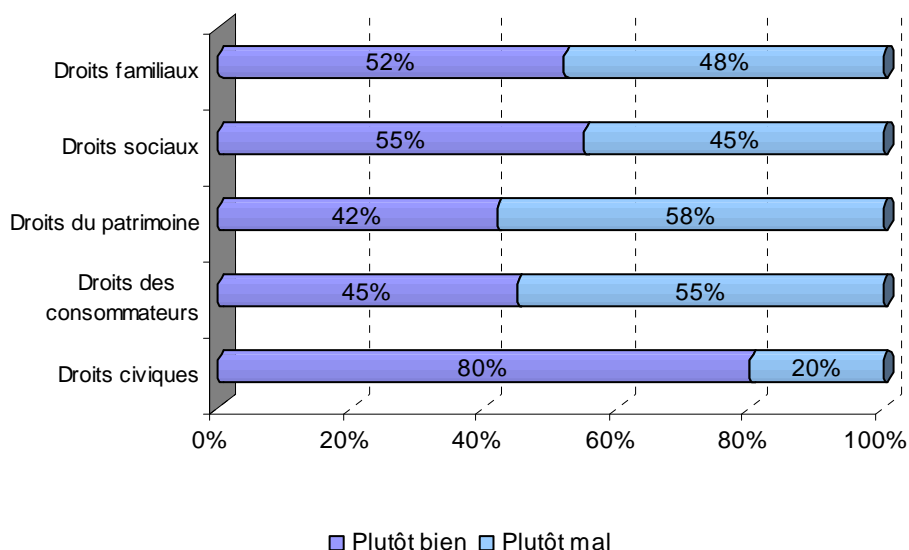
Nous cherchons également à connaître le niveau de connaissance des droits des citoyens.

### 8.1) Les droits civiques, sociaux et familiaux bien connus

**Les droits civiques, sociaux et familiaux apparaissent majoritairement bien connus des ménages.** 80% se disent correctement informés sur leurs droits civiques (ex : droit de vote), 55% sur les droits sociaux (ex : prestations, allocations) et 52% sur les droits familiaux (ex : mariage, PACS). On note néanmoins qu'entre 45% et 48% des ménages considèrent l'information relative aux droits sociaux et familiaux insuffisante.

**Le niveau d'information paraît moindre pour les droits du patrimoine et les droits des consommateurs** comparativement aux autres droits mentionnés. Ainsi, seuls 42% des ménages estiment être suffisamment informés des droits du patrimoine (ex : épargne, fiscalité) et 45% des droits des consommateurs.

**Graphique 64 : Etes-vous correctement informés de vos droits suivants ?**



Le niveau de connaissance semble s'accroître avec l'âge des ménages. Les plus âgés paraissent être mieux informés que les plus jeunes concernant certaines catégories de droits. Les ménages de plus de 65 ans sont souvent ceux qui estiment être les mieux informés des différents droits.



Tout type de droits confondus, les ménages ouvriers sont les moins bien informés. Par exemple, seuls 8% d'entre eux disent avoir suffisamment d'informations concernant les droits du patrimoine, 21% concernant les droits des consommateurs, contre 43% et 46% pour l'ensemble des autres catégories socioprofessionnelles.

## 8.2) Plus de la moitié des ménages adhère à une association

**52% des ménages interrogés ont déclaré faire partie d'une association.** Cette estimation élevée est liée au biais induit par un recrutement des ménages volontaires au sein du mouvement familial de l'UDAF.

On n'observe aucune différence significative quant à l'engagement associatif des ménages en fonction de la situation familiale.

Cependant, les personnes âgées entre 60 et 74 ans fréquentent davantage les associations que les autres tranches d'âges (26% contre 8% des personnes âgées entre 25 et 29ans).

### **Quelques précisions...**

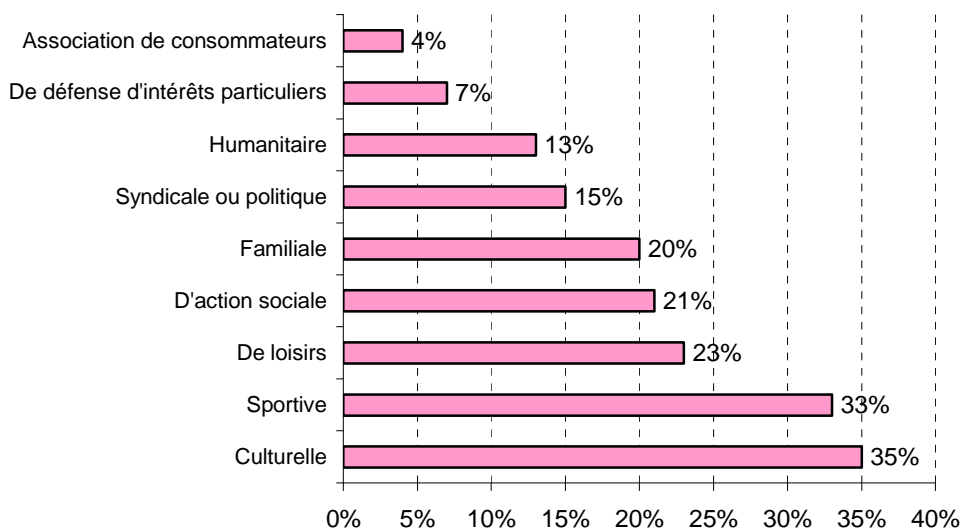
En 2002, 45% des personnes de plus de 15 ans font partie d'une association, soit 21 millions de français. Parmi eux, six personnes sur dix appartiennent à une seule association, deux personnes sur dix à deux associations. 14% des français de plus de 15 ans font partie d'une association sportive (soit 6,5 millions de personnes) et 9% adhèrent à une association culturelle (soit 4,3 millions de personnes).

« Une personne sur deux est membre d'une association en 2002 », Insee Première n°920, Insee, Septembre 2003

Les ménages sont principalement engagés dans des **associations culturelles (35%), sportives (33%), de loisirs (23%), d'action sociale (21%) ou familiales (20%).**

**Graphique 65 : Dans quels types d'associations êtes-vous engagés ?**

*(Plusieurs réponses possibles)*



**Le type d'activités associatives varie significativement en fonction de l'âge de ménages.** Les associations sportives fédèrent majoritairement les 30-39 ans (49%) et les 40-49 ans (49%). Les ménages plus âgés font plus souvent partie d'associations d'action sociale. 34% des 60-74 ans sont engagés dans ce type d'associations, contre 12% des 30-39ans.

**La majorité est simplement membre au sein de ces associations (76%).** Mais la part des adhérents occupant des fonctions d'animation est également importante et représente 24%. **L'âge ne marque pas différence significative dans l'occupation d'un rôle de membre ou d'animation au sein de l'association.**

**Quelques précisions...**

17% des adhérents exercent une fonction de responsabilité (dirigeants, trésoriers, chargés de tâches administratives), 9% ont un rôle d'animation et 55% sont de simples participants. Les fonctions d'animation sont plus souvent occupées par des hommes (63%) et des personnes de moins de 60 ans.

« Une personne sur deux est membre d'une association en 2002 », Insee Première n°920, Insee, Septembre 2003

## IX. SOLIDARITES INTERGENERATIONNELLES

Le vieillissement de la population interroge sur de nombreux points, et notamment sur les impacts de la dépendance des personnes âgées envers leurs familles.

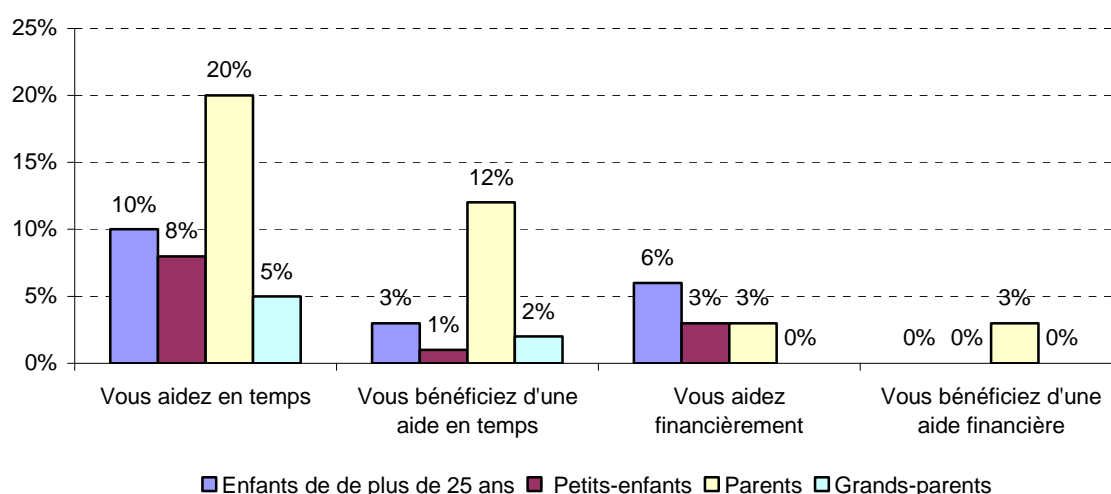
Mais les solidarités intergénérationnelles ne se limitent pas à cette seule ascendance. L'allongement de la durée des études et les difficultés d'accès au marché du travail ne favorisent pas l'accès à l'autonomie des jeunes adultes qui font également parfois l'objet de solidarités, tant financières que matérielles de la part de leurs parents.

### 9.1) Les solidarités entre générations sous forme d'aides temporelles

L'entraide entre les ménages peut prendre deux formes : d'une part des aides en temps relevant le plus souvent d'aides domestiques (faire la cuisine, les courses, les tâches administratives, garder les petits-enfants...) et d'autre part des aides financières.

**Les aides perçues et offertes au sein des familles sont avant tout des aides temporelles.** Par exemple, 20% des ménages ont déclaré consacrer du temps de manière régulière à leurs parents, et 12% bénéficier d'une aide en temps de leurs parents. Les aides financières apparaissent relativement peu importantes comparativement aux aides temporelles. On constate que seuls 0% à 6% des ménages bénéficient ou aident financièrement un membre de leur famille.

**Graphique 66 : Répartition des solidarités reçues et données par les ménages**



#### Quelques précisions...

Selon une étude du CREDOC sur un échantillon représentatif de la population française, 86% des français ont bénéficié d'une aide de leur famille au cours de l'année. Plus précisément, 61% ont été soutenus moralement au téléphone, 60% ont été réconfortés par la présence d'un proche, 37% ont été aidés pour du bricolage, 24% pour une garde d'enfants, 14% pour des tâches ménagères, 14% pour des démarches administratives, 13% ont reçu de l'argent, 12% ont bénéficié d'un prêt, 15% ont reçu une participation financière pour leurs achats et 5% ont perçu un héritage par anticipation.

Réciproquement, 86% ont apporté une aide à l'un des membres de leur famille au cours de l'année, pourcentage identique à celui de la population ayant bénéficié d'une aide. On retrouve une certaine symétrie entre les aides perçues et les aides offertes, observant la même hiérarchie. 65% des français ont soutenu moralement un proche par téléphone, 64% ont été présents en cas de coup dur, 14% ont envoyé des mots réconfortants sur Internet, 37% ont rendu des services de bricolage, 28% de garde d'enfants, 31% ont apporté des aides ménagères, 22% des aides administratives, 25% ont apporté une aide financière pour un achat, 13% ont donné de l'argent et 3% ont effectué un transfert de patrimoine par anticipation. Cependant, cette réciprocité n'est pas parfaite, malgré une corrélation importante, on ne rend pas forcément service à la personne qui nous a aidé.

« Le Baromètre des solidarités entre les générations », CREDOC, février 2007

## 9.2) Des aides parents/enfants et enfants/parents

Les solidarités entre les générations sont essentiellement marquées par le lien de filiation directe. Majoritairement, elles sont dirigées des enfants vers leurs parents. Néanmoins, les aides descendantes, axées des parents vers leurs enfants, tiennent également une place importante.

On note que 20% des ménages disent aider en temps régulièrement, voire quotidiennement leurs parents, et 12% déclarent bénéficier d'une aide en temps de leurs parents. Par ailleurs, 10% des ménages aident en temps leurs enfants de plus 25 ans de manière régulière.

### **Quelques précisions...**

« On ne rend pas les mêmes services à tout le monde, entre autres parce que les membres de la famille ont des demandes différentes. Les enfants, devenus eux-mêmes parents, les frères et sœurs et les neveux ont plutôt besoin que l'on garde leurs enfants. L'aide scolaire est naturellement dirigée vers les générations les plus jeunes du réseau de parenté. Enfin, on aide plus souvent les enfants financièrement (par des dons ou des prêts d'argent) ou par des dons en nature ou le prêt d'une voiture. En revanche, les parents ainsi que les oncles et tantes et les grands-parents sont plus souvent soutenus dans leur vie quotidienne dans la réalisation de tâches courantes. »

« Famille je vous aide », Insee Première n° 631, Insee, Octobre 1999

## 9.3) La génération pivot au centre des solidarités intergénérationnelles

Pour la suite de l'analyse, nous considérons le découpage suivant, en fonction de l'âge des répondants :

- **Génération « jeune »** : ménages âgés de moins de 49 ans,
- **Génération « pivot »** : ménages âgés de 50 à 59 ans,
- **Génération « senior »** : ménages âgés de plus de 60 ans.

**La génération « pivot » se retrouve au cœur des solidarités intergénérationnelles.** Elle est celle qui donne le plus, mais qui finalement reçoit peu.

L'aide des ménages de moins de 49 ans est principalement tournée vers leurs parents. La moitié consacre fréquemment du temps à leurs parents (51%). Ces aides s'organisent mutuellement, puisque 37% bénéficient également d'aide en temps de leurs parents.

**Tableau 1 : Répartition des aides perçues et données pour la génération « jeune »**

	Parents	Grands-parents
<b>Vous aidez en temps</b>	<b>51%</b>	19%
Vous aidez financièrement	15%	4%
<b>Vous bénéficiez d'une aide en temps</b>	<b>37%</b>	10%
Vous bénéficiez d'une aide financière	33%	10%

La génération « pivot » est celle qui se retrouve au centre des solidarités entre les générations, donnant à la fois à ses parents, à ses enfants et petits-enfants. En effet, 53% des ménages apportent un soutien en temps à leurs enfants de plus de 25 ans, 17% à leurs petits-enfants, et 48% à leurs parents.

La génération « pivot » donne beaucoup, mais au final reçoit peu. Comparativement à l'aide procurée, seuls 16% bénéficient d'une aide en temps de leurs parents et 31% de leurs enfants de plus de 25 ans.

**Tableau 2 : Répartition des aides perçues et données pour la génération « pivot »**

	Enfants de plus de 25 ans	Petits-enfants	Parents	Grands-parents
<b>Vous aidez en temps</b>	<b>53%</b>	<b>17%</b>	<b>48%</b>	3%
Vous aidez financièrement	48%	8%	12%	1%
Vous bénéficiez d'une aide en temps	31%	3%	16%	2%
Vous bénéficiez d'une aide financière	8%	0%	28%	2%

Les aides financières semblent être plutôt le fait des ménages de plus de 60 ans. En effet, 49% de ces ménages fournissent une aide financière régulière à leurs enfants de plus de 25 ans et 14% à leurs petits-enfants, contre respectivement 13% et 5% pour les ménages âgés de 40 à 49 ans.

En toute logique, les aides en temps fournies par les ménages de la génération « senior » sont destinées aux enfants de plus de 25 ans (13%) et aux petits-enfants (8%).

**Tableau 3 : Répartition des aides perçues et données pour la génération « senior »**

	Enfants de plus de 25 ans	Petits enfants
<b>Vous aidez en temps</b>	<b>55%</b>	<b>42%</b>
<b>Vous aidez financièrement</b>	<b>49%</b>	<b>24%</b>
Vous bénéficiez d'une aide en temps	18%	12%
Vous bénéficiez d'une aide financière	3%	1%

## X. ANALYSE PAR BASSIN D'EMPLOI

---

Après avoir apporté un éclairage global sur les réalités de vie des ménages du Gard, il est apparu essentiel de pouvoir étudier les éventuelles disparités territoriales et ainsi d'opérer une lecture des principaux résultats selon les bassins d'emploi, en isolant la zone de Nîmes métropole.

Tous les résultats de l'enquête sur la vie quotidienne des ménages dans le Gard n'ont pas pu donner lieu à une lecture en fonction des différents bassins d'emploi, les effectifs des répondants dans certaines zones étant insuffisants pour en garantir la fiabilité et la validité.

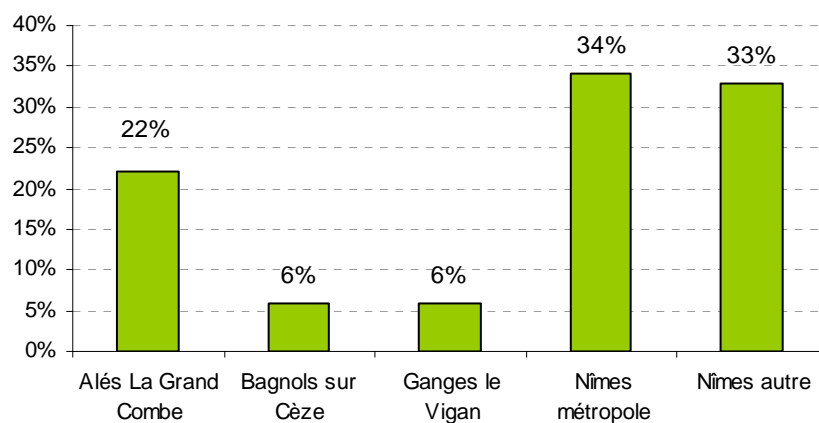
Par ailleurs, ne sont présentés ici, que les résultats pour lesquels on observe des disparités géographiques significatives statistiquement.

### **10.1) Répartition des ménages gardois par bassin d'emploi**

La répartition des répondants par zone d'emploi est à peu près équivalente à la répartition de l'ensemble des ménages gardois sur le département, à l'exception de Bagnols sur Cèze.

Alors que cette zone comptabilise 16% de la population gardoise, elle rassemble seulement 6% des répondants à l'étude. Ainsi, dans les résultats de cette enquête, ce bassin d'emploi est sous-représenté.

**Répartition des répondants selon les bassins d'emploi**



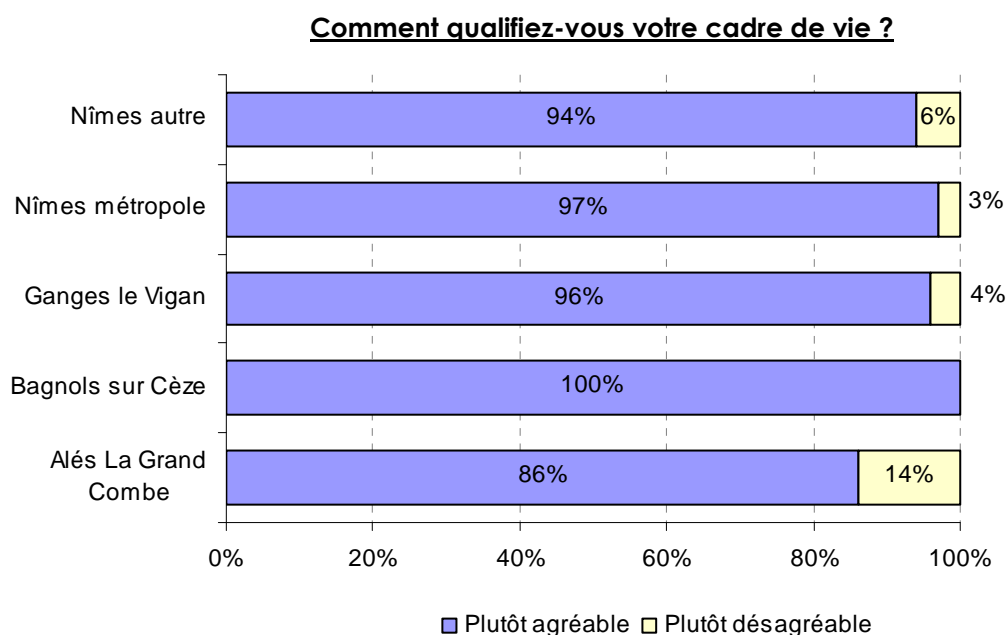
La ville de Nîmes et ses alentours concentrent à elle seule plus d'un tiers des répondants (34%). Un autre tiers est situé dans le bassin d'emploi de Nîmes, mais hors Nîmes métropole. Alès La Grand Combe rassemble 22% des répondants. Enfin, respectivement 6% résident sur les zones d'emploi de Bagnols sur Cèze et de Ganges Le Vigan.

## 10.2) Les disparités quant au cadre de vie et au logement

### ➔ Un cadre de vie jugé moins agréable dans la zone d'Alès La Grand Combe

De manière générale, les ménages gardois apprécient leur cadre de vie et le jugent très agréable.

On note néanmoins que dans la zone d'emploi d'Alès La Grand Combe, ils sont plus nombreux à l'estimer plutôt désagréable (14% contre entre 3% et 6% dans les autres zones d'emploi).



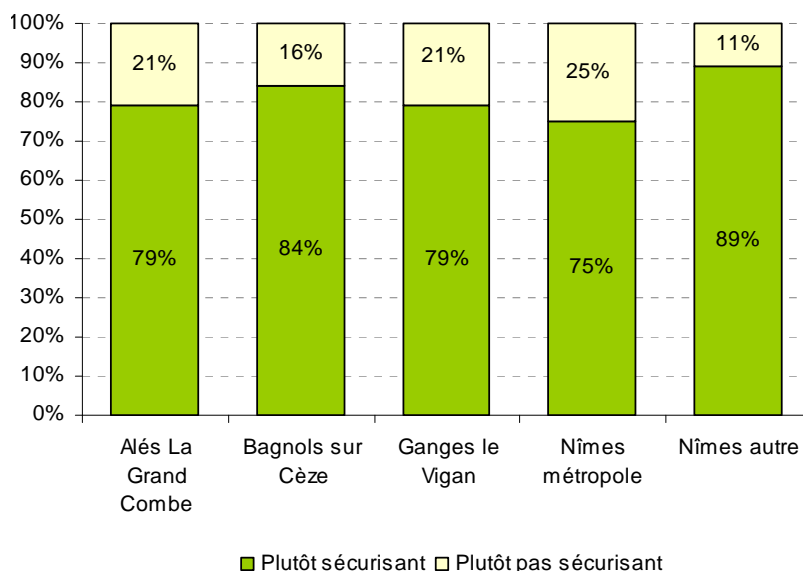
### ➔ Un environnement moins sécurisant à Nîmes et ses alentours

L'ensemble des ménages du Gard estime vivre dans un environnement plutôt sécurisant.

Cependant, on remarque que le sentiment d'insécurité est accru sur la ville de Nîmes et ses alentours. 25% des ménages qui y résident jugent leur cadre de vie plutôt peu sécurisant, contre entre 11% et 21% pour les autres zones étudiées.

Inversement, le sentiment de sécurité paraît plus important dans la zone « Nîmes autre », qui rassemble l'ensemble des communes du bassin d'emploi de Nîmes, mais hors Nîmes métropole.

### Votre environnement vous paraît-il ?



### ➔ Des ménages plus sédentaires à Bagnols sur Cèze

Dans la zone d'emploi de Bagnols sur Cèze, les ménages paraissent plutôt sédentaires. En effet, les trois quarts n'ont connu aucun déménagement au cours des dix dernières années, contre entre 22% et 36% pour les autres secteurs considérés.

### Combien de fois avez-vous déménagé au cours des 10 dernières années ?

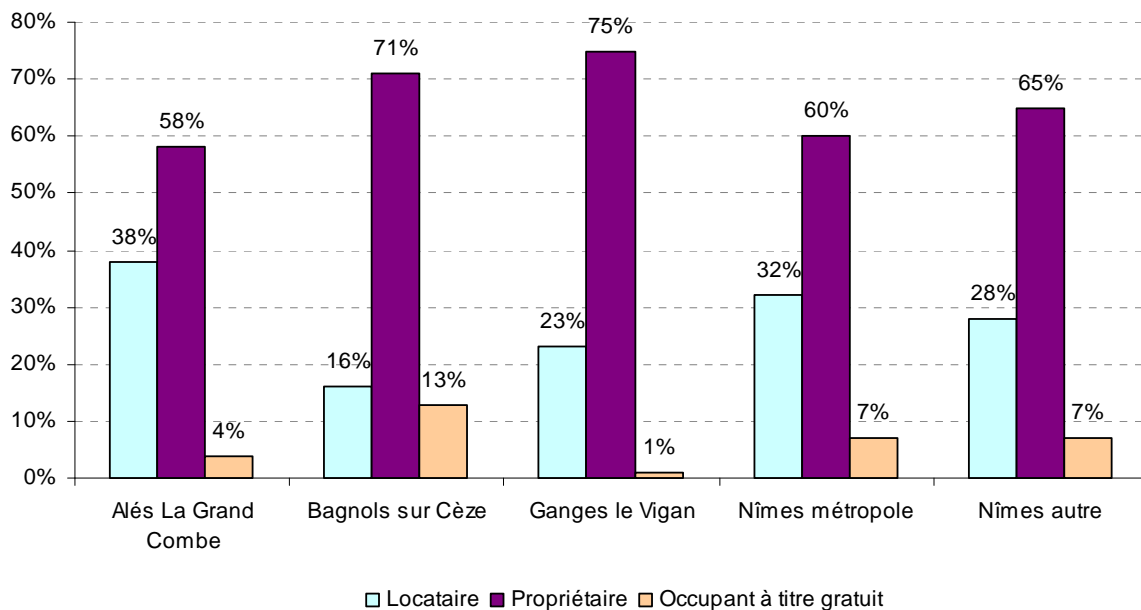
	Aucune fois	1 fois	2 fois	3 fois	4 fois et plus	Total
Alés La Grand Combe	29%	24%	+++28%	10%	9%	100%
Bagnols sur Cèze	+++74%	-5%	-3%	13%	5%	100%
Ganges le Vigan	26%	24%	21%	18%	11%	100%
Nîmes métropole	36%	22%	-12%	14%	15%	100%
Nîmes autre	---22%	+29%	15%	18%	15%	100%
<b>Ensemble Gard</b>	<b>32%</b>	<b>24%</b>	<b>17%</b>	<b>14%</b>	<b>13%</b>	<b>100%</b>



## ➔ Moins de ménages sont propriétaires de leur logement dans la zone d'Alès La Grand Combe

A Alès La Grand Combe, les ménages gardois sont moins souvent propriétaires de leur logement (58% de propriétaires contre 63% pour l'ensemble du département) et sont donc plus fréquemment locataires. 38% louent leur logement, alors que la moyenne départementale est de 31%.

### A quel titre occupez-vous votre logement actuel ?



## ➔ Le parc public plus développé à Nîmes et ses alentours

Si l'on considère la répartition du parc logement (maison individuelle versus appartement, parc public versus parc privé), on observe des différences significatives selon le bassin d'emploi.

Dans la ville de Nîmes et sa proche banlieue, les ménages gardois vivent plus fréquemment dans un appartement (40% contre 28% pour l'ensemble du département).

C'est également à Nîmes que le parc public est plus développé. 21% des ménages de cette zone résident dans un logement relevant du parc public, contre 14% pour l'ensemble du département).

### 10.3) Vie professionnelle

Concernant l'emploi des femmes, on n'observe pas de taux d'activité différent selon le bassin d'emploi. En revanche, le taux d'activité des hommes est plus faible dans les zones de Bagnols sur Cèze et de Ganges Le Vigan, qui comptent respectivement 43% et 45% d'inactifs, pour une moyenne départementale de 26%

#### Actuellement, exercez-vous une activité professionnelle ?

	Monsieur			Madame		
	Travaille	Ne travaille pas	Total	Travaille	Ne travaille pas	Total
Alès La Grand Combe	73%	27%	100%	53%	47%	100%
Bagnols sur Cèze	-57%	+43%	100%	63%	37%	100%
Ganges le Vigan	-55%	+45%	100%	56%	44%	100%
Nîmes métropole	73%	27%	100%	64%	36%	100%
Nîmes autre	++81%	--19%	100%	64%	36%	100%
<b>Ensemble Gard</b>	<b>74%</b>	<b>26%</b>	<b>100%</b>	<b>61%</b>	<b>39%</b>	<b>100%</b>

On n'observe aucune différence significative quant à la problématique de la vie professionnelle (temps de travail, conciliation entre vie professionnelle et vie de famille, confiance en l'avenir) selon le bassin d'emploi.

### 10.4) Les habitudes de consommation selon les bassins d'emploi

Dans les zones d'emploi d'Alès La Grand Combe et de Bagnols sur Cèze, les ménages semblent avoir un niveau de ressources plus faible par rapport à l'ensemble du département. Dans ces secteurs, ils sont respectivement 24% et 27% à bénéficier, dans le foyer, d'un revenu mensuel inférieur ou égal à 1 000 €, contre entre 6% et 12% pour les autres bassins d'emplois.

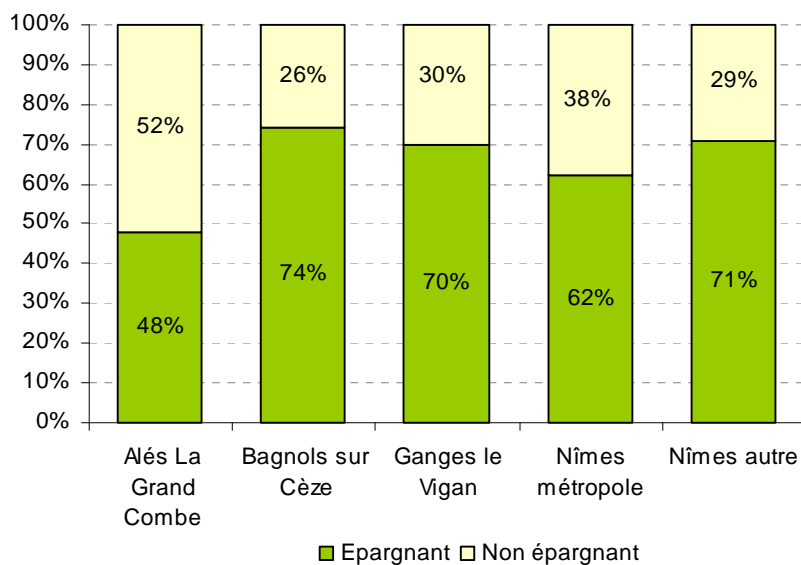
#### Quel est le revenu mensuel moyen de votre foyer ?

	Moins de 500 euros	De 500 à 1000 euros	De 1000 à 1500 euros	De 1500 à 3000 euros	Plus de 3000 euros	Total
Alès La Grand Combe	+5%	++19%	25%	35%	-17%	100%
Bagnols sur Cèze	0%	++27%	21%	--20%	32%	100%
Ganges le Vigan	0%	6%	27%	56%	11%	100%
Nîmes métropole	2%	10%	20%	43%	26%	100%
Nîmes autre	2%	-8%	18%	44%	28%	100%
<b>Ensemble Gard</b>	<b>2%</b>	<b>12%</b>	<b>21%</b>	<b>41%</b>	<b>24%</b>	<b>100%</b>

On remarque que dans le bassin d'emploi d'Alès La Grand Combe, les ménages sont moins nombreux à constituer une épargne. En effet, seuls 48% épargnent chaque mois, contre entre 62% et 74% dans les autres zones d'emploi.

Parallèlement, ils sont également moins fréquemment endettés, 42% ne possèdent aucun crédit en cours, contre 33% pour l'ensemble du département.

### Constituez-vous une épargne ?



Sur le département du Gard, on observe certaines disparités territoriales dans les habitudes de vie des ménages, notamment quant à la question du cadre de vie et du logement, de la vie professionnelle et des habitudes de consommation.

## BIBLIOGRAPHIE

---

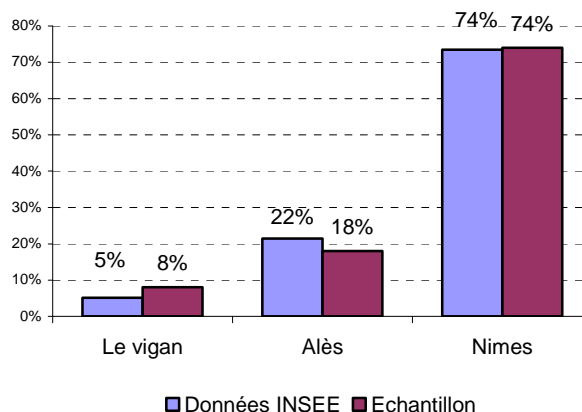
- « Vacances : les générations se suivent... et se ressemblent de plus en plus », Insee Première n°1154, Insee, Août 2007
- « La complémentaire santé, une généralisation qui n'efface pas les inégalités », Insee Première n°1142, Insee, Juin 2007
- « On pardonne tout à son quartier sauf... l'insécurité, les dégradations, le bruit », Insee Première n°1133, Insee, Mai 2007
- « L'endettement des ménages début 2004 : disparités selon le revenu, surtout pour l'habitat », Insee Première n°1131, Insee, Avril 2007
- « Les déplacements domicile-travail amplifiés par la périurbanisation », Insee Première n°1129, Insee, Mars 2007
- « Le baromètre des solidarités entre les générations », CREDOC, février 2007
- « Les relations parents-enfants au quotidien », Enquête IPSOS, Janvier 2007
- « Garder et faire garder son enfant », Données sociales, Insee, 2006
- « Projections régionales de la population à l'horizon 2030 », Insee Première n°1111, Insee, Décembre 2006
- « La consommation des ménages en 2005 » ; Insee Résultats n°54, Insee, Août 2006
- « Hausse des départs en vacances, mais 21 millions de français ne partent pas », Insee Première n°1093, Insee, Juillet 2006
- « L'écart d'âge entre conjoint s'est réduit », Insee Première n°1073, Insee, Octobre 2006
- « Enquêtes annuelles de recensement : premiers résultats de la collecte 2004 », Insee Première n°1001, Insee, Janvier 2005
- « Dix ans de vacances des français », France Portrait Social 2002/2003, Insee, 2004
- « L'entraide familiale », Economie et Statistiques n°373, Insee, Avril 2005
- « Pratique sportive et activités culturelles vont souvent de paires », Insee Première 1008, Mars 2005
- « L'aide aux devoirs apportée par les parents », Insee Première n°996, Insee, Décembre 2004
- « Les effets de la réduction du temps de travail sur les modes de vie : premières évaluations », Données Sociales, Insee, 2003
- « Une personne sur deux est membre d'une association en 2002 », Insee Première n°920, Insee, Septembre 2003
- « Les relations entre génération : de la contrainte au plaisir ? », Consommation et modes de vie n°164, CREDOC, mai 2003
- « Les femmes plus attentives à leur santé que les hommes », Insee Première n°869, Insee, Octobre 2002
- « Recensement de la population de 1999. Tableaux références et analyses. Exploitation complémentaire », Insee, Quatrième semestre 2001
- « Des ménages de plus en plus petits », Insee Première n°789, Insee, Juillet 2001
- « Famille je vous aide », Insee Première n°631, Insee, Octobre 1999

# ANNEXES

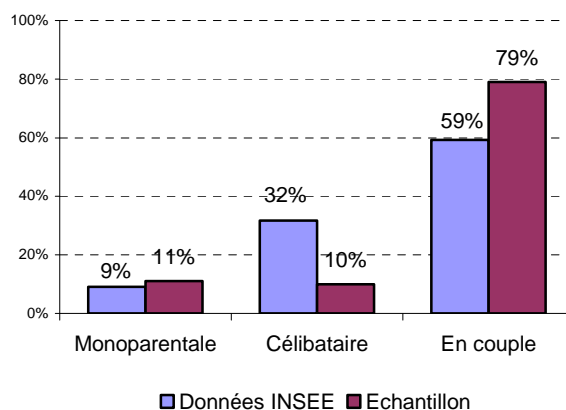
## PROFIL SOCIO DEMOGRAPHIQUE DES MENAGES DU GARD

Les chiffres clés du recensement de l'INSEE sur la répartition de la population, les situations matrimoniales, ainsi que sur l'emploi par territoire ne seront disponibles qu'à partir du troisième trimestre 2009, Les chiffres ci présent datent donc du recen

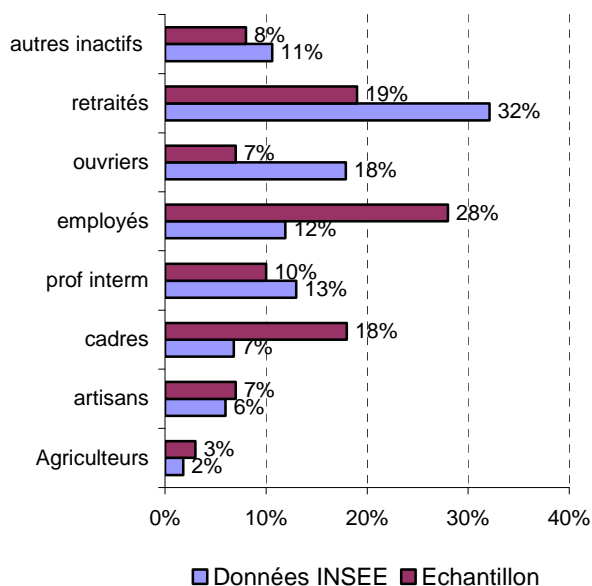
Arrondissement				
	Echantillon		Données INSEE	
Le vigan	42	8%	24 763	5%
Alès	90	18%	105 435	22%
Nimes	377	74%	342 985	74%
Total répondants	467	92%	448 420	100%



Situation familiale				
	Echantillon		Données INSEE	
Monoparentale	57	11%	23 139	9%
Célibataire	50	10%	80 771	32%
En couple	406	79%	151 137	59%
Total répondants	456	89%	231 908	100%



Catégorie socioprofessionnelle de la personne de référence du ménage				
	Echantillon		Données insee	
Agriculteurs	18	3%	4 533	2%
artisans	45	7%	15 332	6%
cadres	136	18%	17 259	7%
prof interm	74	10%	33 206	13%
employés	317	28%	304 16	12%
ouvriers	41	7%	4540	18%
retraités	159	19%	81 888	32%
autres ina	120	8%	27010	11%
	910	100%	214 184	100%



# Enquête sur la vie quotidienne des familles dans le Gard





## LE CADRE DE VIE

**Q1** Comment qualifiez-vous votre cadre de vie ?

- Très agréable
- Agréable
- Désagréable
- Très désagréable

**Q3** Votre environnement vous paraît-il ?

- Très sécurisant
- Sécurisant
- Peu sécurisant
- Pas du tout sécurisant

**Q2** Quels sont les éléments que vous appréciez le plus dans votre cadre de vie ? (**3 REPONSES MAXIMUM**)

- Le calme
- Les espaces naturels
- La qualité du voisinage
- La qualité du logement
- La proximité du lieu de travail
- L'accès aux commerces et services (ex : école...)
- L'accès aux transports
- Autre, précisez : .....



## LE LOGEMENT

**Q4** Avez-vous pu choisir votre logement actuel ?

- Oui
- Non

**Q4a Si OUI,** sur quels critères avez-vous choisi votre logement actuel? (**3 REPONSES MAXIMUM**)

- La superficie
- La proximité du lieu de travail
- Le prix
- La proximité des services
- Le confort
- Une contrainte familiale
- Le cadre de vie
- Autre, précisez : .....

**Q4b Si NON,** pourquoi n'avez-vous pas pu choisir votre logement actuel ? (**1 SEULE REPONSE**)

- Attribution par les services sociaux
- Par contrainte professionnelle
- Par nécessité familiale
- Pour des raisons financières
- Autre, précisez : .....

**Q5** Combien de fois avez-vous déménagé au cours des 10 dernières années ?

- Aucune fois
- 1 fois
- 2 fois
- 3 fois
- 4 fois et plus

**Q5a Si VOUS AVEZ DEMENAGE,** quelles sont les raisons de ce(s) déménagement(s) ? (**2 REPONSES MAXIMUM**)

- Raisons professionnelles
- Raisons financières
- Modification de la taille de la famille (ex : naissance)
- Changement de situation familiale (ex : divorce)
- Autre, précisez : .....

**Q6** A quel titre occupez-vous votre logement actuel ?

- Locataire
- Propriétaire
- Occupant à titre gratuit
- Logé(e) en collectivité (ex : maison de retraite...)

**SI VOUS ETES LOCATAIRE**

**Q6a** Quelles raisons vous ont incité à être locataire ?

**(2 REPONSES MAXIMUM)**

- Un motif professionnel
- La possibilité de partir plus facilement
- Un événement familial (naissance...)
- Une raison financière
- Pas de logement à l'achat accessible
- Autre, précisez : .....

**Q6b** Envisagez-vous de devenir propriétaire d'ici 3 à 5 ans ?

- Oui
- Non

**SI VOUS ETES PROPRIETAIRE OU EN COURS D'ACCESSION**

**Q6c** Quels éléments vous ont incité à devenir propriétaire ? **(2 REPONSES MAXIMUM)**

- Une situation professionnelle stable
- La constitution d'un patrimoine
- Un événement familial (naissance...)
- Le coût de la location par rapport au coût du prêt
- Une opportunité à saisir (terrain, logement...)
- Un prêt à taux attractif
- Autre, précisez : .....

**Q7** Quel est le type de votre logement actuel ?

- Maison individuelle
- Appartement

**Q8** Votre logement relève-t-il du ?

- Parc public
- Parc privé

**Q9** Quel pourcentage de vos revenus mensuels (salaires et prestations) consacrez-vous à votre logement ?

**(LOYERS ET PRETS UNIQUEMENT)**

- Moins de 20%
- De 20% à 30%
- De 30% à 40%
- De 40% à 50%
- Plus de 50%

**Q10** Percevez-vous des aides au logement ?

- Oui
- Non

**Q10a** Si oui, quel pourcentage représente ces aides dans votre budget consacré au logement ?

- Moins de 10%
- De 10% à 20%
- De 20% à 30%
- De 30% à 40%
- Plus de 40%

**Q11** Combien de temps avez-vous mis pour trouver votre logement actuel ?

- Moins de 3 mois
- De 3 à 6 mois
- De 6 mois à 1 an
- Plus d'1 an

**Q12** Depuis combien de temps occupez-vous votre logement actuel ?

- Moins d'1 an
- De 1 à 3 ans
- De 3 à 5 ans
- De 5 à 10 ans
- Plus de 10 ans

**Q13** Par quel intermédiaire avez-vous accédé à votre logement actuel ? **(1 SEULE REPONSE)**

- Par une agence immobilière privée
- Par connaissance
- Par les services sociaux
- Par les organismes H.L.M
- Par annonce
- Autre, précisez : .....





**Q14 A votre domicile, hébergez-vous ?**

- |  |                              |                              |
|--|------------------------------|------------------------------|
| Un ou des enfants de plus de 25 ans      | <input type="checkbox"/> Oui | <input type="checkbox"/> Non |
| Une personne âgée                        | <input type="checkbox"/> Oui | <input type="checkbox"/> Non |
| Une personne handicapée                  | <input type="checkbox"/> Oui | <input type="checkbox"/> Non |
| D'autres personnes, précisez qui : ..... | <input type="checkbox"/> Oui | <input type="checkbox"/> Non |

**Q15 AIDEZ-VOUS ?**

⊛ **En temps vos :**

	Quotidiennement	Régulièrement	Peu souvent	Jamais	Non concerné
Enfants de plus de 25 ans	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Petits-enfants	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Parents	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Grands-parents	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Autres membres de la famille	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

⊛ **Financièrement vos :**

	Quotidiennement	Régulièrement	Peu souvent	Jamais	Non concerné
Enfants de plus de 25 ans	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Petits-enfants	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Parents	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Grands-parents	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Autres membres de la famille	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

**Q16 BENEFCIEZ-VOUS D'UNE AIDE ?**

⊛ **En temps de vos :**

	Quotidiennement	Régulièrement	Peu souvent	Jamais	Non concerné
Enfants de plus de 25 ans	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Petits-enfants	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Parents	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Grands-parents	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Autres membres de la famille	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

⊛ **Financière de vos :**

	Quotidiennement	Régulièrement	Peu souvent	Jamais	Non concerné
Enfants de plus de 25 ans	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Petits-enfants	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Parents	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Grands-parents	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Autres membres de la famille	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Q17 Que faites-vous de votre temps libre ?	Au moins 1 fois par semaine	Au moins 1 fois par mois	Au moins 1 fois par an	Jamais
Activités culturelles	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Activités associatives	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Rencontres (amicales, familiales)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Activités sportives	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Activités domestiques (jardinage...)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Autre, précisez : .....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Aucune activité particulière	<input type="checkbox"/>			

Q18 Si vous ne pratiquez pas ou peu d'activités, pourquoi ? (**PLUSIEURS REPONSES POSSIBLES**)

- |  |   |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Coût financier        | <input type="checkbox"/> Par manque d'intérêt                   |
| <input type="checkbox"/> Problème de transport | <input type="checkbox"/> A cause d'un problème de santé         |
| <input type="checkbox"/> Par manque de temps   | <input type="checkbox"/> Par manque de choix dans les activités |

Q19 Etes-vous partis en vacances au cours de l'été 2008 ?

- Oui  
 Non

Q19b **SI OUI A Q19**, combien de temps êtes-vous partis ?

- 1 semaine  
 2 semaines  
 3 semaines  
 4 semaines  
 Plus de 4 semaines

Q19a **SI NON A Q19**, pourquoi n'êtes-vous pas partis en vacances ? (**2 REPONSES MAXIMUM**)

- Pour des raisons financières  
 Par obligation familiale  
 Par obligation professionnelle  
 Par plaisir de rester chez soi  
 Par contrainte physique  
 Autre, précisez : .....

Q19c **SI OUI A Q19**, dans quel endroit êtes-vous partis cet été ? (**1 SEULE REPONSE**)

- Dans le Gard  
 En Languedoc Roussillon  
 Dans une autre région de France  
 A l'étranger

Q19d **SI OUI A Q19**, quel était votre principal mode d'hébergement ? (**1 SEULE REPONSE**)

- |  |   |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Famille                               | <input type="checkbox"/> Résidence secondaire   |
| <input type="checkbox"/> Amis                                  | <input type="checkbox"/> Location privée        |
| <input type="checkbox"/> Camping                               | <input type="checkbox"/> Hôtel / Gîte / Auberge |
| <input type="checkbox"/> Centre de vacances / Formule « Club » |   |



LES ENFANTS

Q20 Avez-vous des enfants âgés de moins de 18 ans ?

- Oui  
 Non

(SI OUI REPONDEZ AUX QUESTIONS SUIVANTES, SI NON, ALLEZ DIRECTEMENT A LA QUESTION Q38)

Q21 Précisez leurs âges :

\_\_\_\_\_ ans  
\_\_\_\_\_ ans  
\_\_\_\_\_ ans  
\_\_\_\_\_ ans  
\_\_\_\_\_ ans

Q22 De manière générale, comment caractérisez-vous vos relations avec vos enfants ? (**1 SEULE REPONSE**)

- Rapport d'autorité strict  
 Sous le signe du dialogue  
 Conflictuelles  
 Désemparées

**Q23** Quelles sont vos préoccupations majeures concernant vos enfants de moins de 18 ans ? (2 REPONSES MAXIMUM)

- Leur santé
- Leur garde
- Leur éducation
- La charge financière
- Les relations avec eux
- Autre, précisez : .....

**Q24** Partagez-vous avec vos enfants des activités :

	Au moins une fois par semaine	Au moins une fois par mois	Jamais
Sportives	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Culturelles	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Familiales	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Scolaires	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Religieuses	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Autre, précisez : .....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

**Q25** Quel budget mensuel consacrez-vous à la scolarité, en moyenne, **par enfant** ? (cantine, déplacement, fournitures...)

	<input type="checkbox"/> - 20€	<input type="checkbox"/> 20€ à 40€	<input type="checkbox"/> 40€ à 100€	<input type="checkbox"/> + 100€	Non concerné <input type="checkbox"/>
Enseignement primaire	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Enseignement secondaire	<input type="checkbox"/> - 30€	<input type="checkbox"/> 30€ à 100€	<input type="checkbox"/> 100€ à 200€	<input type="checkbox"/> + 200€	<input type="checkbox"/>
Enseignement supérieur	<input type="checkbox"/> - 100€	<input type="checkbox"/> 100€ à 200€	<input type="checkbox"/> 200€ à 400€	<input type="checkbox"/> + 400€	<input type="checkbox"/>



## LES ENFANTS DE MOINS DE 6 ANS

**Q26** Avez-vous des enfants âgés de **moins de 6 ans** ?  Oui  Non

(SI OUI REPONDEZ AUX QUESTIONS SUIVANTES, SI NON, ALLEZ DIRECTEMENT A LA QUESTION Q29)

**Q27** Notez 1 le **principal** mode de garde, et notez 2 le mode de garde **complémentaire**, si c'est le cas (pour vos enfants de **moins de 6 ans**):

- |  |  |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Vous-mêmes            | <input type="checkbox"/> Garde à domicile        |
| <input type="checkbox"/> Crèche                | <input type="checkbox"/> Famille/voisinage       |
| <input type="checkbox"/> Halte-garderie        | <input type="checkbox"/> Autre, précisez : ..... |
| <input type="checkbox"/> Assistante maternelle |  |

**Q28** Ces modes de garde vous donnent-ils satisfaction ?

- Oui
- Non

### SI NON A Q28

**Q28a** Quel mode de garde aimeriez-vous utiliser ?  
(1 SEULE REPONSE)

- Vous-mêmes
- Crèche
- Halte-garderie
- Assistante maternelle
- Garde à domicile
- Famille/voisinage
- Autre, précisez : .....

**Q28b** Pourquoi ne l'utilisez-vous pas ?  
(PLUSIEURS REPONSES POSSIBLES)

- Pas d'offre à proximité
- Pas de places disponibles
- Pas de famille sur place
- Incompatibilité professionnelle
- Tarif trop élevé
- Horaires inadaptés
- Autre, précisez : .....



## LES ENFANTS DE 6 A 10 ANS

**Q29** Avez-vous des enfants âgés de **6 à 10 ans** ?

- Oui
- Non

**(SI OUI REPONDEZ AUX QUESTIONS SUIVANTES, SI NON, ALLEZ DIRECTEMENT A LA QUESTION Q34)**

**Q30** Notez 1 le **principal** mode de garde, hors temps scolaire, et notez 2 le mode de garde **complémentaire** si c'est la cas (pour vos enfants âgés de **6 à 10 ans**)

- / / Vous-mêmes
- / / Garderie collective scolaire
- / / Assistante maternelle
- / / Garde à domicile
- / / Famille/Voisinage
- / / Restent seuls au domicile familial
- / / Autre, précisez : .....

**Q31** Ces modes de garde vous donnent-ils satisfaction?

- Oui
- Non

**Q31a** **SI NON A Q31**, quel mode de garde aimeriez-vous utiliser ? (**1 SEULE REPONSE**)

- Vous-mêmes
- Garderie scolaire
- Assistante maternelle
- Garde à domicile par un tiers
- Famille/Voisinage
- Seuls au domicile familial
- Autre, précisez : .....

**Q32** Quelles activités extrascolaires pratiquent vos enfants âgés de **6 à 10 ans** ?

- Aucune

- |                          |                              |                              |
|--------------------------|------------------------------|------------------------------|
| Activités sportives      | <input type="checkbox"/> Oui | <input type="checkbox"/> Non |
| Activités culturelles    | <input type="checkbox"/> Oui | <input type="checkbox"/> Non |
| Activités manuelles      | <input type="checkbox"/> Oui | <input type="checkbox"/> Non |
| Autres, précisez : ..... | <input type="checkbox"/> Oui | <input type="checkbox"/> Non |

**Si oui**, en club/association :  Oui  Non

**Si oui**, en club/association :  Oui  Non

**Si oui**, en club/association :  Oui  Non

**Si oui**, en club/association :  Oui  Non

**Q32a** **SI VOS ENFANTS AGES DE 6 A 10 ANS NE PRATIQUENT**

**AUCUNE ACTIVITE**, pourquoi ?

**(PLUSIEURS REPONSES POSSIBLES)**

- Coût financier
- Par manque d'intérêt
- Problème de transport
- A cause d'un problème de santé
- Par manque de temps
- Par manque de choix dans les activités
- Autre, précisez : .....

**Q33** Suivez-vous les devoirs scolaires de vos enfants âgés de **6 à 10 ans** de façon :

- Journalière
- Régulière
- Occasionnelle
- Jamais



## LES ENFANTS DE 11 A 17 ANS

**Q34** Avez-vous des enfants âgés de **11 à 17 ans** ?

- Oui
- Non

**(SI OUI REPONDEZ AUX QUESTIONS SUIVANTES, SI NON, ALLEZ DIRECTEMENT A LA QUESTION Q38)**

**Q35** Durant les vacances scolaires (hors été), où sont vos enfants âgés de **11 à 17 ans** ? (**2 REPONSES MAXIMUM**)

- Avec vous-mêmes
- Restent seuls au domicile
- En famille (ex : grands-parents)
- En centre de loisirs
- Autre, précisez : .....

**Q36** Quelles activités extrascolaires pratiquent vos enfants âgés de **11 à 17 ans** ?

Aucune

- |                          |                              |                              |
|--------------------------|------------------------------|------------------------------|
| Activités sportives      | <input type="checkbox"/> Oui | <input type="checkbox"/> Non |
| Activités culturelles    | <input type="checkbox"/> Oui | <input type="checkbox"/> Non |
| Activités manuelles      | <input type="checkbox"/> Oui | <input type="checkbox"/> Non |
| Autres, précisez : ..... | <input type="checkbox"/> Oui | <input type="checkbox"/> Non |

- |                                     |                              |                              |
|-------------------------------------|------------------------------|------------------------------|
| <b>Si oui</b> , en club/association | <input type="checkbox"/> Oui | <input type="checkbox"/> Non |
| <b>Si oui</b> , en club/association | <input type="checkbox"/> Oui | <input type="checkbox"/> Non |
| <b>Si oui</b> , en club/association | <input type="checkbox"/> Oui | <input type="checkbox"/> Non |
| <b>Si oui</b> , en club/association | <input type="checkbox"/> Oui | <input type="checkbox"/> Non |

**Q36a** SI VOS ENFANTS AGES DE 11 A 17 ANS NE PRATIQUENT AUCUNE ACTIVITE, pourquoi ?

(**PLUSIEURS REPONSES POSSIBLES**)

- Coût financier
- Par manque d'intérêt
- Problème de transport
- A cause d'un problème de santé
- Par manque de temps
- Par manque de choix dans les activités
- Autre, précisez : .....

**Q37** Suivez-vous les devoirs scolaires de vos enfants âgés de **11 à 17 ans** de façon :

- Journalière
- Régulière
- Occasionnelle
- Jamais



## LES ENFANTS DE 18 A 24 ANS

**Q38** Avez-vous des enfants de **18 à 24 ans** ?

- Oui
- Non

(**SI OUI REPONDEZ AUX QUESTIONS SUIVANTES, SI NON, ALLEZ DIRECTEMENT A LA QUESTION Q42**)

**Q39** Parmi vos enfants âgés de **18 à 24 ans**, y en a-t-il qui résident chez vous ? (y compris uniquement le week-end)

- Oui
- Non

**Q40** Vos enfants de **18 à 24 ans** sont-ils financièrement à votre charge ?

- Complètement
- Partiellement
- Pas du tout

**Q41** Parmi vos enfants âgés de **18 à 24 ans**, combien sont ?

- ..... En formation (étudiant, lycéen)
- ..... Salarié
- ..... Demandeur d'emploi
- ..... Autre, précisez : .....



**Si vous êtes célibataire, remplissez uniquement la partie vous concernant.**

**MONSIEUR**

**MADAME**

**Q42** Exercez-vous une activité rémunérée ?

- Oui
- Non

**Q42bis** Exercez-vous une activité rémunérée ?

- Oui
- Non

**SI OUI A Q42 :**

**Q42a** Travaillez-vous à :

- Temps plein
- Temps partiel

**Q42b** Combien de temps mettez-vous pour rejoindre votre lieu de travail ?

- Moins de 15 min
- De 15 à 30 min
- De 30 min à 1h
- Plus d'1h

**Q42c** Diriez-vous que votre vie professionnelle et votre vie de famille sont :

- Plutôt compatibles
- Plutôt incompatibles

**Q42d** Par rapport à votre avenir professionnel, êtes-vous ?

- Très confiant
- Confiant
- Inquiet
- Très inquiet

**SI OUI A Q42BIS :**

**Q42abis** Travaillez-vous à :

- Temps plein
- Temps partiel

**Q42bbis** Combien de temps mettez-vous pour rejoindre votre lieu de travail ?

- Moins de 15 min
- De 15 à 30 min
- De 30 min à 1h
- Plus d'1h

**Q42cbis** Diriez-vous que votre vie professionnelle et votre vie de famille sont :

- Plutôt compatibles
- Plutôt incompatibles

**Q42dbis** Par rapport à votre avenir professionnel, êtes-vous ?

- Très confiant
- Confiant
- Inquiet
- Très inquiet



**LES ASPECTS ECONOMIQUES**

**Q43** Quel est le revenu mensuel moyen de votre foyer ? (prestations familiales comprises)

- Moins de 500€
- De 500€ à 1 000€
- De 1 000€ à 1 500€
- De 1 500€ à 3 000€
- Plus de 3 000€

**Q44** Classez de 1 à 5 les dépenses les plus importantes dans votre budget (**1 étant la plus importante et 5 la moins importante**)

- /\_/ Alimentation
- /\_/ Logement
- /\_/ Scolarité, études
- /\_/ Transports
- /\_/ Vêtements
- /\_/ Culture, loisirs
- /\_/ Hygiène, soins

**Q45** Constituez-vous une épargne ?

- Oui
- Non

**SI OUI A Q45**

**Q45a** Quel est le montant moyen que vous épargnez chaque mois ?

- Moins de 20€
- De 20€ à 100€
- De 100€ à 200€
- De 200€ à 500€
- Plus de 500€

**Q45b** Dans quels objectifs le faites-vous ?  
**(PLUSIEURS REPONSES POSSIBLES)**

- Achat immobilier
- Achat d'équipements ménagers
- Etudes des enfants
- Achat de vêtements
- Vacances, loisirs
- Par précaution
- Autre, précisez : .....

**Q46** Durant les 5 dernières années, avez-vous souscrit un crédit à la consommation ?

- Oui
- Non

**Q46a** **SI OUI A Q46**, pour quelles utilisations avez-vous eu recours à ce type de crédit ? **(3 REPONSES MAXIMUM)**

- Achat d'un véhicule
- Achat d'équipements ménagers
- Dépenses imprévues
- Dépenses de consommation courante
- Achat de vêtements
- Etudes des enfants
- Autre, précisez : .....

**Q47** Avez-vous été dans l'impossibilité, au cours des 5 dernières années de faire face à vos obligations financières?

- Oui
- Non

**Q47a** **SI OUI A Q47**, pour vous aider à honorer vos obligations financières, quelles solutions ont été mises en œuvre ? **(PLUSIEURS REPONSES POSSIBLES)**

- Diminution du train de vie
- Aides familiales
- Aides publiques
- Commission de surendettement
- Autre, précisez : .....

**Q47b** Quelle est la part de vos emprunts dans votre budget ? (crédits habitat et crédits à la consommation)

- Aucun crédit
- Moins de 10%
- De 10% à 20%
- De 20% à 30%
- De 30% à 40%
- De 40% à 50%
- Plus de 50%



**Si vous êtes célibataire, remplissez uniquement la partie vous concernant.**

**MONSIEUR**

**MADAME**

**Q48** Estimez-vous être en bonne santé ?

Oui  Non

Oui  Non

**Q49** Avez-vous un suivi médical régulier ?

Oui  Non

Oui  Non

**Q50** Avez-vous une mutuelle complémentaire « maladie » ?

Oui

Non

**Q51** Estimez-vous avoir un accès aux soins de...

Très bonne qualité

Bonne qualité

Qualité moyenne

Mauvaise qualité

**Q50a** Si oui à Q50, dans quel cadre ?

Sur votre initiative privée

Dans le cadre professionnel

Dans le cadre de la C.M.U (Couverture Maladie Universelle)

**Q52** Estimez-vous être suffisamment informé en matière de santé (soins, prévention...) ?

Oui

Non

**Q52a** Si non à Q52, sur quels thèmes aimeriez-vous avoir des informations ? (**PLUSIEURS REPONSES POSSIBLES**)

Alimentation et/ou diététique

Vaccinations

Handicap/dépendance

Risques liés à la sexualité

Risques liés à la consommation de tabac

Risques liés à la consommation de drogues illicites

Risques liés à la consommation d'alcool

Autre, précisez : .....



**LA VIE CITOYENNE**

**Q53** Etes-vous correctement informé de vos droits suivants :

Droits civiques (vote...)

Droits des consommateurs

Droits du patrimoine (fiscalité, épargne...)

Droits sociaux (prestations, allocations...)

Droits familiaux (mariage, filiations...)

Plutôt bien

Plutôt mal

**Q54** Faîtes-vous partie d'une association ?

Oui

Non

**Q54a** Si oui à Q54, dans quels types d'associations êtes-vous engagé ? (**PLUSIEURS REPONSES POSSIBLES**)

Culturelle

Sportive

Familiale

De loisirs

De consommateurs

D'actions sociales

Syndicale ou politique

Humanitaire

De défense d'intérêts particuliers

**Q54b** Si oui à Q54, quelle est votre fonction principale dans cette (ces) association(s) ? (**1 SEULE REPONSE**)

Membre

Fonction d'animation





## Fiche d'Identité

***Si vous vivez en couple, merci de renseigner les informations concernant votre conjoint***

Sexe :             Homme  
                       Femme

Situation familiale actuelle du ménage :

- En couple
- Célibataire
- Famille monoparentale

Nombre d'enfants à charge :

- Aucun
- 1
- 2
- 3
- 4 et plus

Commune de résidence : \_\_\_\_\_

<u>Age :</u>	Monsieur	Madame
18-24 ans	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
25-29 ans	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
30-39 ans	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
40-49 ans	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
50-59 ans	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
60-74 ans	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
75 ans et plus	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

<u>Catégorie socio professionnelle :</u>	Monsieur	Madame
Agriculteurs/Exploitants	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Artisans/Commerçants, Chefs d'entreprise	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Cadres et professions libérales	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Professions intermédiaires	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Employés	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Ouvriers	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Retraités	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Autres/Sans activités professionnelles	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Qui a répondu à ce questionnaire ?

- Madame seule
- Monsieur seul
- En couple